Appui au développement durable des Oasis de l'Adrar en Mauritanie / (ADDOA)

Financé par :

Agence Française de Développement / AFD

« Etude – Répertoire, diagnostic et cartographie interactive des acteurs, exploitations agricoles et des filières agricoles oasiennes»

Rapport final

Seyni Saley Amadou, Consultant Principal
Habibou Idé, Assistant, Expert SIF, M&E

Octobre 2025

Table des matières

Résumé 5

Introduction 7

I. Objectifs de l'étude 7

II. Résultats attendus et livrables 8

III. Démarche méthodologique 8

3.1. Cadrage méthodologique 8

3.2. Collecte, traitement, et analyse des données 9

- Revue documentaire 9
- Entretien avec l'équipe de Tenmiya 9
- Phase terrain 9

3.3. Limites de l'étude 11

IV. Principaux acteurs et exploitations agricoles oasiens dans la zone 11

4.1. Producteurs et personnes privées 11

4.2. Associations 11

4.3. Coopératives féminines 11

4.4. Unions/Faitières 12

4.5. Entreprises publiques et privées 12

4.6. Services techniques de l'Etat 12

4.7. Centres de recherche sur le palmier dattier 13

V. Diagnostic des principales filières et des exploitations agricoles de la zone 13

5.1. Filière datte 13

- Accès aux intrants 13
- Zones de production et Production 13
- Stockage et conditionnement 15
- Transformation 17
- Commercialisation 18
- Consommation 19
- Acteurs 20
- Enjeux 20
- Identification des contraintes au développement de la filière 22
- Analyse SWOT 22

5.2. Filière maraichage 23

- Accès aux intrants 23
- Zones de production et Production 23

- Stockage et conditionnement 23
- Transformation 23
- Commercialisation 24
- Consommation 24
- Acteurs 24
- Enjeux 24
- Identification des contraintes au développement de la filière 25
- Analyse SWOT 25

5.3. Filière céréales 25

5.4. Typologie des exploitations agricoles des communes d'Atar et d'Aoujeft 26

VI. Diagnostic et proposition de plans stratégiques des principales faitières dans la zone 27

6.1. Diagnostic et plan stratégique de l'Union des AGPO de l'Adrar 30

6.1.1. Diagnostic de l'Union des AGPO 30

- Identité et structuration 30
- Capacités institutionnelles 30
- Services rendus aux membres 31
- Atouts 31
- Contraintes 31
- Analyse SWOT de l'union des AGPO 32
- Vision 33
- Mission 33
- Objectifs globaux 33
- Axes Stratégiques 33
- Indicateurs de succès 35
- Mise en œuvre, financement et suivi-évaluation 35

6.2. Diagnostic et plan stratégique de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives 36

6.2.1. Diagnostic de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives 36

- Identité et structuration 36
- Capacités institutionnelles 36
- Services rendus aux membres 37
- Atouts 37
- Contraintes 37
- Analyse SWOT de l'union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives 38
- Vision 39
- Mission 39

- Objectifs stratégiques 39
- Résultats attendus indicateurs clés à 5 ans 41
- Mise en œuvre, financement et suivi-évaluation 41

VII. Cartographie interactive 41

Conclusions et recommandations 48

Bibliographie 52

Annexe 53

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées 53

Annexe 2 : BDD des acteurs oasiens 55

Annexe 3 : TDR de l'étude 55

Annexe 4 : Photos 55

Annexe 5 : Cartes 55

Annexe 6 : Outils renseignés et synthèses des entretiens 55

Liste des Tableaux

Tableau 1: Producteurs, membres des AGPO et Coopératives des oasis des communes d'Atar et d'Aoujeft 12
Tableau 2: Superficies et données de production de dattes 14
Tableau 3:Analyse SWOT de la filière datte dans les communes d'Atar et d'Aoujeft 22
Tableau 4 : Analyse SWOT de la filière maraichage 25
Tableau 5: Analyse SWOT de l'Union des AGPO de l'Adrar 32
Tableau 6: Analyse SWOT Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives 38
Tableau 7/ Caractéristiques des oasis matérialisées sur les cartes 42
Tableau 8: Superficies des oasis selon les données de cartographie 47

Liste des Figures

Figure 1: Carte des oasis des communes d'Atar et d'Aoujeft 42
Figure 2:Carte des oasis de la commune d'Aoujeft 43
Figure 3: Carte des Oasis de la Commune d'Atar 43
Figure 4: Sites d'AGR et Coopératives à Atar 44
Figure 5: Matérialisation des parcelles dans l'oasis d'Ijichane 44
Figure 6: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Kenewal 45
Figure 7: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Terouane 45
Figure 8: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Toungad 46
Figure 9: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Tirebane 46
Figure 10: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Loudey 47

Résumé

Cette étude a été conduite dans les communes d'Atar et d'Aoujeft, principales zones oasiennes de l'Adrar. L'approche méthodologique a combiné revue documentaire, entretiens avec les acteurs locaux, focus group, collecte de données de terrain et cartographie interactive. Au total, 80 personnes issues d'associations locales, d'organisations paysannes, de services de l'Etat, de centres de recherche, du secteur privé, d'ONG et partenaires au développement, etc. ont été rencontrées.

Les résultats montrent que les acteurs oasiens sont nombreux et diversifiés : associations, coopératives, unions, services techniques de l'État, ONG, centres de recherche et initiatives privées. Plus de 85 coopératives féminines ont été recensées dans les deux communes, aux côtés de six Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO) regroupant 1 350 producteurs. Trois principales organisations faîtières ont été identifiées : l'Union des AGPO de l'Adrar, l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives, et l'Union des Coopératives Agricoles des Femmes d'Atar (ICFAA).

La filière du palmier dattier reste la plus structurante et emblématique. La production annuelle avoisine 2 500 tonnes, concentrée dans six oasis principales[1]. Les variétés locales (Ahmar, Tijib, Lemdina) sont largement cultivées, mais la filière souffre d'un manque d'infrastructures modernes de stockage et de conditionnement. Les dattes sont souvent séchées de manière traditionnelle, ce qui entraîne des pertes de qualité. L'usine de dattes d'Atar, construite en 2018, représente un atout mais fonctionne en deçà de ses capacités, confrontée à des problèmes de gestion et de paiement des producteurs. Les femmes jouent un rôle central dans la transformation artisanale des dattes en confitures, pâtisseries, café de noyau et cosmétiques, mais leurs moyens techniques restent limités.

La filière maraîchère, quant à elle, est dominée par les coopératives féminines. Les productions principales sont la carotte, la tomate, le navet, le melon et la pastèque. Le maraîchage contribue fortement à la sécurité alimentaire, mais il est freiné par le manque d'eau, la salinité, la faiblesse du matériel agricole et l'absence de chaîne de froid. La concurrence des produits importés du Maroc et du Sénégal reste un des principaux défis pour le développement de la filière. Cependant, les opportunités sont réelles, notamment grâce à l'amélioration du réseau routier et à la demande croissante des marchés urbains et touristiques. Une troisième filière, celle des céréales et produits transformés (comme le couscous de blé), reste marginale mais importante pour l'autonomisation économique des femmes. Les femmes transformatrices rencontrent des difficultés d'approvisionnement, de conditionnement et de commercialisation, mais disposent d'un savoir-faire précieux à valoriser par des actions de formation et de labellisation.

L'étude distingue deux grands types d'exploitations agricoles : les exploitations familiales centrées sur la datte, et les exploitations collectives gérées par les coopératives féminines. Ces exploitations partagent des contraintes communes : rareté de l'eau, manque d'équipements, faiblesse de la formation technique, problèmes d'organisation et de gouvernance, accès limité au crédit et marchés. Malgré cela, elles bénéficient d'un dynamisme remarquable, d'une cohésion sociale forte et d'un soutien croissant de partenaires comme Tenmiya, et le PDDO.

Sur le plan institutionnel, l'Union des AGPO de l'Adrar et l'Union de l'Amana des Coopératives apparaissent comme les structures les plus légitimes et représentatives. L'Union des AGPO, forte de 26 associations membres, joue un rôle clé dans la commercialisation et la défense des producteurs oasiens. Son plan stratégique 2026–2030 vise à renforcer la gouvernance participative, améliorer la production, développer la transformation locale, faciliter l'accès aux marchés et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. Elle souhaite également créer une marque collective « Datte de l'Adrar » et renforcer la participation des femmes et des jeunes à ses instances. L'Union de l'Amana des Coopératives, de son côté, fédère 90 coopératives féminines et met l'accent sur la

[1] UAGPO Adrar, 2022 ; Statistiques sur les oasis de l'Adrar

diversification économique, la valorisation des produits locaux et la professionnalisation des femmes. Son plan stratégique prévoit la création d'un siège social, la mise en place d'unités de transformation et de commercialisation, la formation des membres, et la recherche de partenariats durables pour améliorer l'accès à l'eau et au financement. Les deux unions présentent des dynamiques complémentaires : la première (Union des AGPO) ancrée dans la production et la commercialisation agricole ; la seconde (Union de l'Amana) dans la transformation, l'artisanat et l'entrepreneuriat féminin. Ensemble, elles constituent les piliers du développement oasien de l'Adrar. Leur consolidation mutuelle et leur coopération avec les services publics, les collectivités et les partenaires techniques seront essentielles à la réussite du programme ADDOA.

Sur le plan territorial, la cartographie produite dans le cadre de l'étude a permis d'identifier et de géolocaliser les principaux acteurs, oasis et infrastructures agricoles dans les communes d'Atar et d'Aoujeft. Cette base de données constitue un outil stratégique de planification et de suivi pour les interventions futures.

La synthèse des constats fait ressortir une série d'enjeux clés : renforcer la structuration des filières, moderniser les infrastructures de transformation et de stockage, améliorer la gestion de l'eau et des ressources naturelles, promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes, et valoriser l'image des produits oasiens sur le marché national et régional. Les actions prioritaires devraient combiner un appui institutionnel fort, un investissement dans les équipements productifs et un accompagnement technique de proximité.

En conclusion, la durabilité des oasis de l'Adrar dépendra de la capacité des acteurs à passer d'une logique de projets ponctuels à une stratégie intégrée de développement territorial, centrée sur la valorisation économique, la gouvernance locale et la résilience environnementale. Le projet ADDOA, en soutenant la mise en œuvre des plans stratégiques des deux unions faitières et en renforçant les capacités locales, offre une opportunité de transformation durable du système oasien mauritanien. Cette dynamique, fondée sur l'inclusion, la coopération et la valorisation des savoirs locaux, peut faire des oasis de l'Adrar un modèle de développement agricole durable, conciliant performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement.

Introduction

Le projet ‘’Appui au développement durable des Oasis de l’Adrar en Mauritanie (ADDOA) est mis en œuvre par Tenmiya et CARI (Centre d’Actions et de Réalisations Internationales. Il est financé par de l’Agence Française de Développement / AFD et vise à renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) des communautés oasiennes afin qu’elles se positionnent efficacement sur la problématique de sauvegarde et de valorisation des écosystèmes oasiens de la wilaya de l’Adrar, Nord de la Mauritanie.

L’Adrar est la principale région phœnicicole de Mauritanie. Elle abrite plus d’un million de palmiers sur plus de 5 000 hectares[2] et fait vivre une population dont l’économie repose largement sur le système oasien. Ces territoires sont toutefois confrontés plusieurs défis dont la pauvreté persistante, l’insécurité alimentaire, les sécheresses récurrentes, la dégradation des terres, les maladies du palmier, la faiblesse des techniques d’irrigation, le manque de structuration des filières, etc. C’est dans ce contexte que Tenmiya et CARI mettent en œuvre projet Appui au Développement Durable des Oasis de l’Adrar en Mauritanie (ADDOA), financé par l’Agence Française de Développement (AFD), dans les communes d’Atar et d’Aoujeft. Ce projet vise à renforcer les dynamiques locales de sauvegarde et de valorisation du système oasien, tout en apportant un appui technique et financier aux filières agricoles, en particulier celles liées au palmier dattier, dans les communes d’Atar et d’Aoujeft. De plus, il entend améliorer la gouvernance locale, promouvoir un dialogue inclusif entre acteurs, renforcer les exploitations agricoles et soutenir l’émergence d’initiatives économiques capables de valoriser le potentiel des oasis, tout en donnant une place accrue aux jeunes et aux femmes. C’est dans ce cadre que s’inscrit cette « Etude – Répertoire, diagnostic et cartographie interactive des acteurs, exploitations agricoles et des filières agricoles oasiennes » dans le but de contribuer à une meilleure structuration et dynamique des filières oasiennes à travers un état des lieux détaillé des acteurs et des exploitations agricoles, et un accompagnement stratégique des organisations faitières.

Le présent rapport rend compte essentiellement des éléments clés des TDR, de la démarche méthodologique et des résultats obtenus.

I. Objectifs de l’étude

L’Objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure structuration et dynamique des filières oasiennes à travers un état des lieux détaillé des acteurs et des exploitations agricoles, et un accompagnement stratégique des organisations faitières.

Plus spécifiquement, elle vise à :

- Recenser les acteurs intervenant dans les filières agricoles oasiennes (producteurs, coopératives, transformateurs, commerçants, institutions, ONG, etc.).
- Identifier et analyser les filières agricoles principales (notamment palmier dattier, maraîchage, etc.).
- Réaliser un diagnostic organisationnel des principales faitières associatives oasiennes opérant dans la région ;
- Réaliser un diagnostic des exploitations agricoles des deux communes (typologie, difficultés, atouts, menaces etc.)

[2] Ministère de l’économie et des finances, 2017 : Rapport final de l’étude sur les filières avicole, lait et dattes en Mauritanie ; Mohamed Lemine ABDE, Rapport de l’étude diagnostic des menaces et contraintes de l’écosystème oasien, Commune d’Aoujeft, Wilaya de l’Adrar

- Produire une cartographie interactive et exhaustive des acteurs, des filières, et des exploitations agricoles coopératives.
- Appuyer les deux principales faitières régionales dans la formulation d'un plan stratégique de développement concerté et réaliste.

II. Résultats attendus et livrables

Les résultats suivants attendus de cette étude sont :

- Un rapport de recensement des acteurs des filières oasiennes (incluant une base de données exploitables).
- Une analyse structurée des filières locales, mettant en lumière les dynamiques, enjeux, contraintes et opportunités.
- Un diagnostic organisationnel (forces, faiblesses, perspectives) des deux principales faitières associatives régionales.
- Une cartographie interactive des acteurs, des filières et des exploitations agricoles coopératives, accessible en ligne ou via support numérique.
- Deux plans stratégiques de développement coconstruits avec les faitières ciblées.
- Une cartographie exhaustive (SIG) des acteurs et des filières agricoles oasiennes y compris les exploitations agricoles et coopératives présentes sur les deux communes.

Les livrables attendus sont les suivants :

- 01 Note de cadrage méthodologique
- 01 Base de données des acteurs et exploitations recensés.
- 01 Rapport diagnostic des filières et des organisations faitières.
- 01 Cartographie interactive devant permettre une bonne appropriation par les porteurs du projet et les acteurs locaux ;
- 02 Plans stratégiques (une pour chacune des deux faitières associatives).
- 01 Rapport final de synthèse (avec annexes techniques et recommandations).

III. Démarche méthodologique

3.1. Cadrage méthodologique

Une séance de cadrage a été organisée avec les équipes de Tenmiya et CARI le 09 septembre 2025. Cette séance a permis d'harmoniser la compréhension de la mission entre les partenaires Tenmiya et CARI, et le Consultant, et de s'accorder sur une démarche globale de déroulement de la mission. Les points d'attention retenus à l'issue de cette séance ont été principalement :

- La prise en compte parmi les parties prenantes des bénéficiaires du précédent projet financé par l'UE dans le cadre de l'étude
- La nécessité de trouver une approche pour collecter des informations sur les activités maraîchères du fait que l'étude est réalisée en hors saison

De plus, il a été convenu lors de cette séance que les partenaires partageront toute la documentation sur le projet aux consultants.

3.2. Collecte, traitement, et analyse des données

La collecte des données s'est faite à travers trois principales phases :

- Revue documentaire

La revue documentaire nous a permis d'avoir un premier niveau d'information sur les acteurs intervenant dans les différentes filières agricoles, de comprendre les priorités nationales dans le domaine agricole, locales en termes de développement durable des oasis, de commencer à identifier les principales filières ainsi que les opportunités et difficultés pour chacune des filières, d'avoir des informations sur les organisations et l'agriculture oasienne dans la zone d'étude. Les principaux documents exploités à cet effet ont été le Plan national de développement agricole, le Rapport final de l'étude sur les filières avicole, lait et dattes en Mauritanie, ainsi que plusieurs autres documents ultérieurement collectés auprès des parties prenantes (Tenmiya, Union des AGPO de l'Adrar).

- Entretien avec l'équipe de Tenmiya

En amont à la mission terrain, une séance de travail a été organisé avec l'équipe du projet de Tenmiya et a permis d'affiner le plan de travail et de collecter la documentation sur le projet (Rapports d'étude, description des activités du projet, etc..). Des conseils, suggestions et recommandations ont également été reçus de l'équipe de Tenmiya en vue de faciliter la mission terrain et la suite de l'étude.

- Phase terrain

A la suite de la revue documentaire et de la séance de travail avec Tenmiya, des entretiens et focus group ont été conduits auprès de plusieurs d'acteurs dont les coopératives de femmes, des commerçants de produits frais (dattes, légumes), des personnes développant des initiatives privées en lien avec les oasis (Transformation de produits agricoles), des unions des coopératives agricoles féminines, des Associations de gestion participative des oasis ainsi que leur union régionale, le Laboratoire de dattes, etc. Toutes les zones et lieux visités ont été systématiquement géoréférencées en vue des activités de cartographie.

L'analyse des informations collectées a été essentiellement basées sur des synthèses journalières et régulières, la transmission et la projection des zones et sites visités à l'aide des coordonnées géographiques, tout au long de la phase terrain de l'étude. En plus de données géoréférencées collectées sur le terrain, une numérisation des parcelles a été réalisée à travers la plateforme open source https://www.openstreetmap.org/. Cette numérisation a permis de cartographie toutes les parcelles de six oasis identifiées et confirmées sur le terrain à travers les différents entretiens avec les acteurs. Ainsi deux produits cartographiques ont été développés :

- Les cartes dynamiques sur les plateformes openstreetmap
- Les cartes thématiques (voir annexe)

Des séances de travail et une séance de restitution ont été organisées avec l'Union des AGPO et l'Union des coopératives féminines agricoles sur les résultats du diagnostic et les principaux axes stratégiques définis.
A la fin de la phase terrain une séance de restitution a été organisée avec l'équipe de Tenmiya pour présenter les premiers résultats et les principales difficultés et limites de l'étude.

Entretien avec les membres de l'union des coopératives Amana

Entretien avec les commerçants de dattes

Site de l'Usine de dattes d'Atar

Siège de l'AGPO de Kenewal

3.3. Limites de l'étude

- Il existe une multitude de coopératives dans la zone, créées essentiellement en vue de bénéficier des subventions de l'Etat. Plusieurs autres coopératives sont en cours de création (dossiers au niveau des services de l'Etat). L'étude s'est essentiellement basée sur les coopératives reconnues et actives qui travaillent déjà avec les principaux acteurs oasiens (AGPO, Union AGPO)
- Le recensement s'est limité aux exploitations collectives (coopératives) et n'a pas pris en compte les producteurs individuels (1895 producteurs oasiens individuels) compte tenu du temps de la mission terrain et de la taille importante de la zone
- Absence de certains acteurs et difficultés d'avoir des rendez-vous : Mairie, PDDO, Usine de dattes, etc.

IV. Principaux acteurs et exploitations agricoles oasiens dans la zone

Les acteurs identifiés lors de l'étude ont été classés en 8 principaux groupes à savoir : les associations, les coopératives, les entreprises privées, les collectivités territoriales, les unions (d'associations ou de coopératives), les services techniques de l'État, les centres de recherche, Partenaires au développement (ONG, projet, etc.) ainsi que les personnes privées ou producteurs individuels. Les informations détaillées sur chacun de ces acteurs sont consignées dans le livrable Base de données des acteurs en annexe du présent rapport.

4.1. Producteurs et personnes privées

Les producteurs oasiens recensés dans le cadre de la convention de partenariat entre le PPDO et l'Union des AGPOs de l'Adrar sont au nombre de 1 861 en 2022 au niveau des oasis des communes d'Atar et Aoujeft dont 1522 (environ 82%) producteurs individuels dans la commune de Aoujeft et 339 (18%) à Atar.
Pour les personnes privées il s'agit dans le cadre de cette étude des commerçants des produits frais et des personnes exerçant des AGR individuelles. Au cours de l'étude 4 commerçants de fruits et légumes et 5 initiatives privées (AGR individuelles) ont été rencontrés à Atar.

4.2. Associations

Dans le cadre de la présente étude, les associations identifiées sont les Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO) mises en place dans le cadre du projet. Six (6) AGPO ont été recensées dans les 2 communes dont 2 (AGPO de Kenewal et de Terouane) à Atar et 4 AGPO (AGPO de Loudey, Toungad, Ijichane et Tirebane). Au total 1350 producteurs sont membres des AGPO soit environ 73% du total des producteurs individuels dans les oasis de la zone.

4.3. Coopératives féminines

Au niveau des oasis des 2 communes (Atar et Aoujeft), 85 coopératives féminines membres des AGPO ont été recensées. A ces coopératives féminines membres des AGPO s'ajoutent 30 coopératives de la commune d'Atar non affiliées aux AGPO.

Tableau 1: Producteurs, membres des AGPO et Coopératives des oasis des communes d'Atar et d'Aoujeft[3]

Oasis	Superficie	Nombre de producteurs	Membres AGPO	Nombre coopératives féminines	Principales Cultures
Ijichane	161	323	280	28	Palmier dattier Maraîchage
Toungad	553	733	300	6	Palmier dattier Maraîchage
Tirebane	109	205	111	13	Palmier dattier Maraîchage
Terouane	91	139	250	7	Palmier dattier Maraîchage
Loudey	190	261	209	16	Palmier dattier Maraîchage
Kenewal	8 Km de longueur	200	200	15	Palmier dattier Maraîchage
Total	Plus de 1100 Ha	1 861	1 350	85	

4.4. Unions/Faitières

Trois (3) faitières ont été identifiées au cours de l'étude :

- L'Union des coopératives agricoles des femmes d'Atar – ICFAA : créée en 2014 et regroupe 30 coopératives féminines de toute la Wilaya de l'Adrar
- L'Union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives créée en 2019 et regroupe 90 coopératives féminines de toute la Wilaya de l'Adrar
- L'Union des AGPO de l'Adrar : créée en 2001 et regroupe 26 AGPO et 85 coopératives féminines.

4.5. Entreprises publiques et privées

La seule entreprise identifiée et fonctionnelle aux cours de l'étude est l'usine des dattes installée à Atar : Société Toumour Mauritania
Lors des entretiens sur le terrain et dans la bibliographie, il est fait mention de 2 autres entreprises mais qui ne sont plus fonctionnelles, il s'agit d'une :

- Station privée pour le conditionnement des fruits et légumes
- Usine de confiture de dattes

4.6. Services techniques de l'Etat

Toutes les délégations des services techniques (Agriculture, Elevage, Environnement, Hydraulique) en lien avec le développement rural sont présentes à Arta, chef-lieu de la Willaya. Elles couvrent toutes les communes de l'Adrar.

[3] Données issues des entretiens avec les AGPO et l'Union des AGPO au cours de la présente étude

4.7. Centres de recherche sur le palmier dattier

Un Laboratoire public de dattes (Laboratoire patho biotechnologie palmier dattier) a été créé en 2018 à Atar et a pour objet de mettre en place une stratégie moderne de développement du palmier sur la base de la recherche scientifique. Il existe de plus un conservatoire de biodiversité phœnicicole le site de Ain Ehl Taya près d'Atar.
Le laboratoire de dattes est fonctionnel et dispose d'un laborantin. Les principales activités du Laboratoire des dattes sont :

- La culture in vitro de palmier pour développer des variétés adaptées : variétés locales et une seule variété étrangère (Mejououl)
- La lutte contre les maladies des palmiers auprès des producteurs à travers le diagnostic et le traitement des maladies

4.8. Les collectivités territoriales

Les collectivités locales dans la zone sont les Mairies d'Atar et d'Aoujeft, et le Conseil régional de l'Adrar qui est dans la ville d'Atar

V. Diagnostic des principales filières et des exploitations agricoles de la zone

5.1. Filière datte

- Accès aux intrants

Au niveau des communes d'Atar et d'Aoujeft, la filière dattes repose essentiellement sur des variétés locales, dont la plus répandue est l'Ahmar, suivie du Tijib et de Lemdina, parmi 20 à 22 d'autres cultivées dans la région. Selon les entretiens réalisés avec les principaux acteurs, les produits phytosanitaires sont peu disponibles sur le marché local, et bien que le laboratoire des dattes intervienne ponctuellement, sa capacité d'action demeure faible. L'approvisionnement en plants se fait généralement au niveau local avec les variétés cultivées. Il faut noter cependant que ces dernières années on assiste à l'introduction de variétés importées (Variété Belhi importée des Emirats arabes unis et Mejououl du Maroc notamment par le projet de développement durable des oasis (PDDO) et du Laboratoire des dattes qui effectue des cultures in vitro de nouvelles variétés.

- Zones de production et Production

La production de dattes est réalisée au niveau des 6 oasis des communes : Terouane et Kenewal dans la commune d'Atar, Loudey, Toungad, Ijichane et Tirebane au niveau de la commune d'Aoujeft. Ces oasis s'étendent parfois sur plusieurs kilomètres le long des oueds. Selon les données de recensement de 2022, on dénombre plus de 150 000 pieds de palmiers dans les 2 communes dont environ 54% sont productifs pour une production de 2 466 T par an. La production de dattes est concentrée sur la période de juin à août. Elle repose principalement sur des exploitations familiales (1861 producteurs recensés).

Tableau 2: Superficies et données de production de dattes[4]

Oasis	Nbre total de palmiers	Nbre de palmiers ayant plus de 10 ans	Nbre de palmiers ayant plus de 70 ans	Nbre de palmiers Mâles	Nbre de Palmier atteignant l'âge de productivité	Nbre de palmiers productifs	Production en kg	Superficies en Ha
Ijichane	23 568	8 862	1 741	69	14 706	11 200	302 400	161
Toungad	74 180	8 805	10 949	483	65 375	47 960	1 561 665	553
Tirebane	15 546	7 504	4 770	235	8 042	6 700	201 000	109
Terouane et Kenewal	8 736	953	348	100	7 783	1 601	27 010	91
Loudey	28 876	3 560	801	490	25 316	14 392	374 192	190
Total	150 906	29 684	18 609	1 377	121 222	81 853	2 466 267	1 103

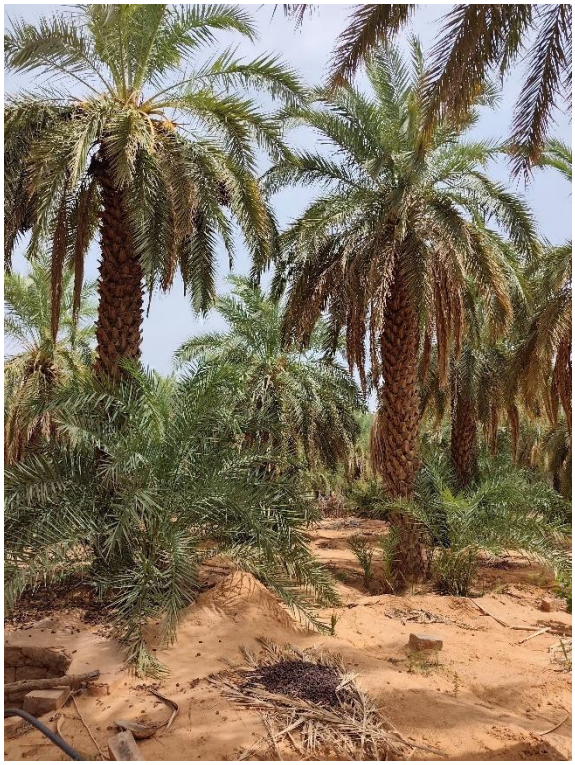

Oasis d'Ijichane

Oasis de Toungad

[4] UAGPO Adrar, 2022 ; Statistiques sur les oasis de l'Adrar

Oasis de Terouane

Oasis de Kenewal

- Stockage et conditionnement

Le stockage et le conditionnement constituent un maillon particulièrement faible de la filière. Généralement, après les récoltes, les dattes fraîches de meilleure qualité sont rapidement (après 4-5 jours) vendues. Quant aux dattes de qualité moyenne à mauvaise, le séchage reste la principale technique utilisée pour la conservation. Le séchage se fait d'une manière traditionnelle. Après lavage des dattes, le produit est étalé sur une natte et séché directement au soleil sans protection pendant 7 à 8 jours. Les dattes séchées sont conditionnées dans des sacs en plastique ou bien dans des guerba (outre fabriquée à partir de peau de chèvres) et stockés au niveau des maisons, des hangars, ainsi que dans les boutiques de commerce à température ambiante. La durée de stockage peut s'étendre jusqu'à un an, avec une détérioration graduelle de la qualité.

L'absence d'infrastructures modernes, telles que des chambres froides, des emballages adaptés ou des locaux de stockage ventilés et propres, nuit gravement à la qualité du produit. Ces conditions entraînent d'importantes pertes post-récolte et obligent les producteurs à brader leurs dattes en période de surproduction. . Selon l'Union des AGPO de l'Adrar, « les pertes par déclassement, rebus ou perte de qualité par transport ou stockage atteignent en moyenne 5100 Tonnes par an soit 53% des ventes en 2018 »[5]. L'usine de dattes installée en 2018 permet de pallier en partie aux difficultés liées au stockage et au conditionnement des dattes, mais sa capacité reste limitée et de plus elle fait face à des problèmes de gestion. Des initiatives individuelles et collectives sont en cours pour améliorer le stockage et le conditionnement des dattes notamment avec l'appui de Tenmiya dans le cadre du projet ADDOA (financement AFD) et du PROFOB (financement UE).

[5] UAGPO, 2019 : Busines Plan pour UNASOAD

Conservation des dattes dans des sacs à M’Nacir

Conditionnement de dattes dans des cartons

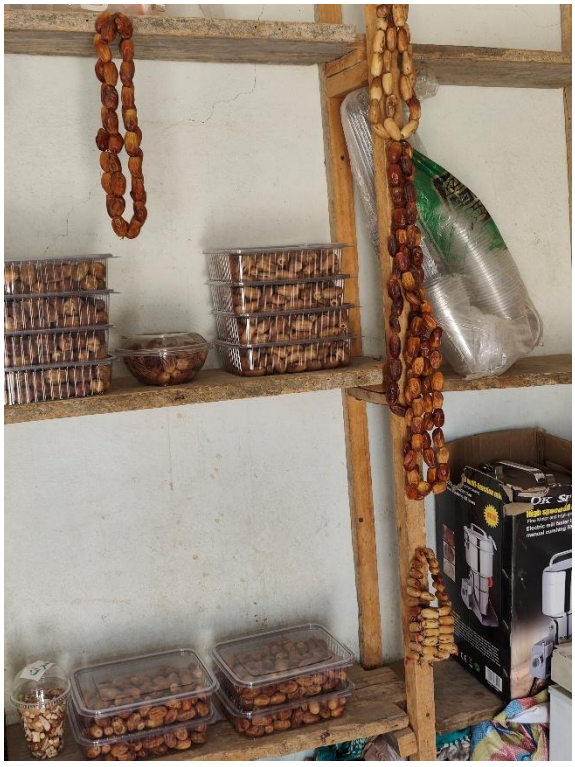

Dattes conditionnées dans des boxes

Séchage de dattes de qualité médiocre

- Transformation

La transformation des dattes est essentiellement artisanale. Plusieurs acteurs locaux, en particulier des femmes, transforment les dattes en confitures, en cosmétiques, en café de noyaux ou encore en aliments pour bétail. Quelques unités artisanales parmi celles appuyées par Tenmiya se sont illustrées, mais leurs moyens techniques demeurent très limités. Le manque d'équipements modernes — notamment les machines de broyage, de torréfaction et d'étiquetage — empêche d'améliorer la présentation et la durabilité des produits. L'usine de conservation de dattes fait face à plusieurs difficultés : ses activités sont freinées par des problèmes de gestion et des retards de paiement des producteurs, créant une situation de méfiance et de blocage au sein de la filière.

Café de noyau de dattes

Gâteaux à base de dattes

Cosmétique à base de dattes

Sucre de datte

- Commercialisation

La commercialisation des dattes se fait principalement sur les marchés locaux d'Atar, Aoujeft, Tidjikdja et de Nouakchott. Les producteurs écoulent leurs produits individuellement ou à travers des commerçants intermédiaires. Les prix varient fortement selon la période : les dattes fraîches (Tegla) se vendent autour de 300 MRU/kg en début de récolte, tandis que les dattes mûres ou sèches chutent parfois à 50 MRU/kg en période de forte production. Les producteurs rencontrés rapportent qu'ils vendent une partie de leur production à l'usine de dattes mais se plaignent beaucoup des délais de paiements et des prix proposés. À l'approche du Ramadan, les prix peuvent remonter à 100 ou 200 MRU/kg. Le coût élevé du transport vers Nouakchott et la faible organisation commerciale sont les principaux facteurs qui limitent la compétitivité des producteurs, qui restent dépendants de circuits informels et peu rémunérateurs. Au niveau de la commune d'Aoujeft et particulièrement à Toungad, Loudey, et Tirebane, les producteurs se plaignent des problèmes de transport et du mauvais état des routes pour acheminer leurs produits sur les marchés. Les commerçants de dattes ont également rapporté le problème de manque de transport adapté des dattes.

Boutique de vente de dattes

Etal de vente de dattes

Marché des dattes Atar

Marché des dattes Atar

- Consommation

La datte occupe une place centrale dans l'alimentation et la culture locale. Elle est consommée quotidiennement et particulièrement valorisée pendant les périodes de fêtes religieuses. Selon la présidente de la Coopérative de M'Nacir, « toutes les parties du palmier dattier sont utilisées » soit pour l'alimentation humaine, soit pour l'alimentation animale, ou dans l'artisanat, « rien n'est jeté ». La demande urbaine de dattes, notamment à Nouakchott, est forte, tout comme la demande

touristique pour les produits « naturels » de l'Adrar. Ce positionnement sur le créneau des produits écologiques et traditionnels représente un atout stratégique pour la filière.

- Acteurs

Les principaux acteurs identifiés dans la filière datte sont principalement :

- Les producteurs : généralement des hommes gérant généralement des exploitations/parcelles familiales. 1861 producteurs ont été recensés par le PDDO dans les oasis des communes en 2022
- Les AGPO : ce sont des associations de producteurs oasiens. Elles sont au nombre de 6 au niveau des 2 communes. « L'objectif global des AGPO est de créer, à terme, une base de développement solide et les conditions propices pour que les communautés oasiennes puissent se prendre en charge et participer d'une manière effective à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de lutte contre la dégradation de l'environnement. Leurs objectifs opérationnels sont : (1) Développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local ; (2)Promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien, notamment au niveau des ressources en eau ; (3) Améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en matière d'accès aux infrastructures sociales essentielles ; (4) Favoriser l'augmentation et la diversification des revenus des groupes les plus vulnérables de la population rurale, notamment par la facilitation de l'accès aux marchés et aux services financiers ; (5) Développer un réseau de services financiers privés de proximité. »
- Les coopératives féminines : Plus de 80 coopératives féminines ont été recensées dans les oasis des 2 communes. Ces coopératives féminines sont essentiellement focalisées sur les activités post récoltes notamment le ramassage, le pré triage, le triage, et la transformation des dattes et sous-produits de palmier.
- L'Usine de dattes d'Atar qui assure le conditionnement et la transformation de dattes
- Les commerçants locaux qui achètent des producteurs et autres intermédiaires et qui assurent écoulement en gros/détail des dattes.
- Les services techniques (Agriculture, Environnement, Hydraulique) de l'Etat assurent l'appui encadrement des producteurs
- Les centres recherche : il s'agit principalement du laboratoire installé à Atar qui appui les producteurs dans l'approvisionnement en plants et dans le contrôle des maladies du palmier
- Partenaires au développement (ONG, projets, etc.) qui appuient dans le renforcement des capacités et les intrants et matériels agricoles

- Enjeux

La filière datte occupe une place centrale dans l'économie oasienne de l'Adrar, non seulement pour sa valeur économique, mais aussi pour son importance sociale, patrimoniale et culturelle. Véritable colonne vertébrale du système oasien, elle relie les activités agricoles, artisanales et commerciales, et constitue la principale source de revenus pour de nombreuses familles. Toutefois, cette filière reste confrontée à des défis majeurs qui conditionnent sa durabilité et son potentiel de développement. Ces enjeux concernent la sauvegarde du patrimoine génétique, l'amélioration de la qualité, la gestion de l'eau, la structuration commerciale et la valorisation locale à travers la transformation.

Le premier enjeu réside dans la sauvegarde et la valorisation des variétés locales de dattes, qui représentent un patrimoine biologique et culturel irremplaçable. Les variétés locales ont forgé la réputation des oasis de l'Adrar. Cependant, la disparition progressive de certaines variétés, due au vieillissement des palmiers, à la faible régénération et au manque de programmes de sélection, menace directement la biodiversité phœnicicole de la région. La sauvegarde de ces ressources génétiques est donc essentielle. Elle passe par la mise en place de pépinières communautaires, la multiplication in vitro des variétés locales notamment avec l'appui du Laboratoire des dattes, la conservation des plants dans des jardins génétiques et de biodiversité, mais aussi par la valorisation commerciale de ces variétés, notamment à travers des labels d'origine et des actions de marketing territorial. Préserver la diversité phœnicicole, c'est préserver à la fois un savoir-faire ancestral et un atout compétitif sur les marchés.
Le second enjeu concerne l'amélioration de la qualité et du conditionnement des dattes afin de conquérir de nouveaux marchés urbains et touristiques. Malgré une qualité gustative reconnue, les dattes de l'Adrar souffrent des pratiques post-récolte peu maîtrisées : absence de tri sélectif, séchage traditionnel non standardisé, stockage inadapté et conditionnement sommaire. Ces faiblesses limitent la compétitivité du produit face aux dattes importées d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc, mieux calibrées et présentées. Pour inverser cette tendance, il est nécessaire de moderniser la chaîne post-récolte par la création de centres de conditionnement dotés d'équipements de tri, de lavage, de séchage et d'emballage conformes aux normes de qualité. L'instauration d'un label « Dattes de l'Adrar », fondé sur des critères de traçabilité et de qualité, contribuerait également à valoriser la production locale. De plus, l'exploitation du potentiel touristique d'Atar et des zones oasiennes pourrait ouvrir de nouveaux débouchés, notamment par la vente directe aux visiteurs et l'intégration des produits dattiers dans les circuits gastronomiques et artisanaux.

Un troisième enjeu touche à la sécurisation de l'accès à l'eau, ressource vitale pour la survie des palmeraies. Le palmier dattier, bien qu'adapté aux milieux arides, dépend d'un apport hydrique régulier pour maintenir sa productivité. Or, l'abaissement continu des nappes phréatiques, la défaillance des systèmes de pompage et la salinisation croissante des sols menacent la viabilité des exploitations. Dans de nombreuses oasis, les forages sont vieillissants, les pompes tombent fréquemment en panne et la maintenance reste coûteuse. L'accès à l'énergie solaire pour l'irrigation, encore limité, pourrait constituer une solution durable et économique, de même que la promotion de systèmes d'irrigation économes d'eau tels que le goutte à goutte ou le système californien. Il s'agit aussi de renforcer la gestion communautaire des ressources en eau à travers des comités de gestion oasienne, la planification concertée de l'usage de la nappe et la mise en place de dispositifs de suivi hydrologique. Sécuriser l'eau, c'est garantir la pérennité du palmier dattier et donc de tout le système socio-économique oasien.

Le quatrième enjeu relève de la structuration marchande de la filière. Actuellement, la commercialisation des dattes reste marquée par la dispersion des producteurs, l'absence de circuits organisés et la dépendance vis-à-vis des intermédiaires. Cette situation empêche les exploitants d'obtenir des prix rémunérateurs et de tirer pleinement profit de leur travail. Une structuration efficace de la filière devrait passer par la mise en place de mécanismes d'agrégation de la production, de systèmes de collecte et de points de vente gérés collectivement, mais aussi par l'instauration de contrats commerciaux plus transparents et fiables. Le développement de partenariats entre producteurs, transformateurs et distributeurs renforcerait la coordination des acteurs et permettrait une meilleure planification de l'offre et de la demande. De plus, la digitalisation des transactions et la création de circuits courts vers les marchés urbains, notamment Nouakchott, Nouadhibou et les

zones touristiques, offriraient des perspectives nouvelles pour accroître les revenus des producteurs et stabiliser leurs ventes.

Enfin, le cinquième enjeu porte sur le développement de la transformation locale à plus grande échelle, condition essentielle pour augmenter la valeur ajoutée et créer des emplois, en particulier pour les femmes. Jusqu'à présent, la transformation des dattes reste artisanale, limitée à la production de gâteaux et de pâtes de dattes, souvent destinés à la consommation locale. Pourtant, le potentiel est considérable : production de confitures, de farines, de vinaigre, de sirop naturel, voire d'ingrédients pour la cosmétique ou la nutrition animale. En favorisant la création d'unités semi-industrielles gérées par des coopératives féminines ou des entreprises locales, la filière pourrait non seulement diversifier ses débouchés, mais aussi renforcer son ancrage territorial. Ces initiatives permettraient de stabiliser l'emploi saisonnier, d'accroître les revenus des ménages et de renforcer l'autonomie économique des femmes. L'intégration de la transformation dans une logique de chaîne de valeur complète, allant de la production à la distribution, assurerait un meilleur partage de la valeur ajoutée et contribuerait à dynamiser toute l'économie oasienne.

- Identification des contraintes au développement de la filière

La filière souffre de multiples contraintes : affaissement de la nappe (,60 % des puits/forages montrent une baisse du niveau d'eau et on estime à une baisse de la nappe de l'ordre de 2,5 à 4,5 m[6]) obsolescence des pompes, insuffisance d'équipements de conditionnement, routes inadaptées, manque de coordination commerciale et de structures d'agrégation. À cela s'ajoutent la faiblesse des capacités organisationnelles des coopératives, la rareté des financements, l'analphabétisme des membres et la concurrence des dattes importées à bas prix. Ces facteurs combinés limitent la rentabilité et la durabilité de la filière.

- Analyse SWOT

Tableau 3:Analyse SWOT de la filière datte dans les communes d'Atar et d'Aoujeft

Forces	Faiblesse
• Variétés locales reconnues (goût, « naturel ») • Savoir-faire traditionnel de transformation (confitures, cosmétiques, café de noyau, aliments bétail). • Forte implication des femmes et organisations de base (coopératives, unions).	• Mauvais conditionnement et stockage • Absence de chaîne de froid. • Problèmes d'accès suffisant à l'eau d'irrigation • Faible structuration commerciale (vente individuelle, manque d'agrégation).
Opportunités	**Menaces**
• Marchés existants (Atar, Nouakchott) et demande urbaine/touristique. • Participation à festivals, développement de circuits « dattes d'Atar » labellisées. • Amélioration logistique (routes récentes, nouveaux débouchés Tidjikdja, Kiffa). • Présence d'une usine de dattes qui pourrait être un bon débouché pour les producteurs	• Affaissement des nappes et érosion hydrique (risque climatique/ressource en eau). • Concurrence des produits importés • Retards de paiement (Usine de dattes) • Coût élevé et manque de main-d'œuvre qualifiée.

[6] JICA, 2024 : The study on the development of the oasis zone in Islamic Republic of Mauritania

5.2. Filière maraichage

- Accès aux intrants

L'accès aux intrants maraîchers dépend des distributions effectuées par le Service de l'Agriculture. Selon les entretiens avec les producteurs et la délégation de l'agriculture, la qualité des semences distribuée par l'Etat est généralement satisfaisante. Elles rapportent cependant que les livraisons sont souvent tardives et quantitativement insuffisantes. C'est qui amène le plus souvent les producteurs à s'approvisionner sur le marché local ou dans d'autres villes comme Nouadhibou. Les semences provenant de Nouadhibou, sont jugés de meilleurs prix et de meilleure qualité alors que sur le marché local, les semences couteraient plus chères et parfois de faible qualité. Il ressort également de l'entretien avec la délégation de l'agriculture d'Atar que les producteurs ont une préférence pour les semences à cycle court à cause des problèmes d'eau. Ce qui les amènerait à cultiver certaines espèces fourragères (carotte fourragère) ayant une faible valeur marchande.
Le manque d'outils agricoles modernes et la cherté de la main-d'œuvre constituent également des freins majeurs à la productivité.

- Zones de production et Production

Il existe 2 types de maraîchage dans la zone selon les entretiens avec les acteurs : maraîchage sous palmier et maraîchage hors palmier. Dans la présente étude, l'accent a été essentiellement mis sur le maraîchage sous palmier pratiquée au niveau des 6 oasis des 2 communes. Dans ces oasis, les activités maraîchères mobilisent une multitude de coopératives féminines, cultivant de petites superficies — généralement inférieures à un hectare. Les principales cultures sont la carotte, le navet, la betterave, la tomate, le melon et la pastèque. Les productions sont concentrées entre décembre et février, ce qui entraîne une forte saisonnalité.

- Stockage et conditionnement

Aussi bien les producteurs que les commerçants rencontrés jugent les conditions de stockage et de conservation de légumes précaires. Les légumes sont souvent exposés au soleil et à la poussière, faute de locaux adaptés ou de chambres froides. Les rares pratiques de transformation se limitent au séchage artisanal. L'ancienne société de conservation de légumes, aujourd'hui en faillite, a laissé un vide structurel considérable dans la filière. Cette faiblesse logistique provoque des pertes importantes après récolte qui sont estimées entre 15 et 40% au niveau national[7] et réduit la capacité des producteurs à approvisionner les marchés de manière continue.

- Transformation

La transformation des produits maraîchers reste embryonnaire. Quelques initiatives artisanales de séchage et de transformation, notamment portées par des coopératives féminines et de femmes développant des AGR notamment pour le henné, mais elles se limitent à de très petits volumes. L'absence d'équipements, de formation en transformation et de débouchés structurés empêche le développement d'une véritable filière de valorisation.

[7] Ministère de l'Agriculture, 2015 : Plan national de développement agricole (PNDA) 2015- 2025

- Commercialisation

La commercialisation est essentiellement locale. Les produits sont vendus sur les marchés d'Atar, d'Aoujeft et de Nouakchott, directement par les producteurs ou par l'intermédiaire de revendeurs. La concurrence est rude face aux légumes importés du Maroc et du Sénégal, souvent mieux conditionnés et vendus à des prix plus stables. Les principaux acteurs rencontrés jugent également les conditions de transport inadaptées contribuant ainsi à la détérioration de la qualité des produits.

- Consommation

La demande locale de légumes frais reste importante, notamment dans les centres urbains et touristiques. Le maraîchage contribue à la sécurité alimentaire des ménages oasiens et pourrait jouer un rôle clé dans la diversification des revenus agricoles. L'amélioration de la qualité et du conditionnement permettrait de mieux répondre aux attentes des consommateurs urbains et d'élargir la clientèle vers le marché touristique.

- Acteurs

La filière regroupe de nombreuses coopératives féminines, des unions régionales, des AGPO, des commerçants locaux et des intermédiaires de transport. Les services de l'agriculture et des ONG telles que Tenmiya et le GRET assurent un appui technique ponctuel, principalement sous forme de formation et de distribution de semences.

- Enjeux

- Garantir de l'eau/exhaure pour l'irrigation (pompes solaires, forage).

- Améliorer la qualité/conditionnement des produits pour concurrencer les produits importés
- Renforcer les capacités productives afin d'augmenter volumes commercialisables.
- Structurer la filière (groupage, stockage, calendrier de marché) pour éviter le bradage en pic de production.

- Identification des contraintes au développement de la filière

Les principales contraintes identifiées ont été :
- Insuffisance de l'accès à l'eau et problème de salinité de l'eau
- Affaissement des nappes
- Manque d'outils modernes, outillage de récolte et entretien (échelles, moyens d'irrigation).
- Coût et manque de main-d'œuvre qualifiée ; main-d'œuvre locale chère (600 MRU/jour).
- Conditionnement et transport inadéquats ; absence de conservation/chaîne froide.
- Concurrence des produits importés mieux conditionnés ; prix parfois défavorables aux locaux.
- Gouvernance associative faible
- Analphabétisme, manque de formations techniques/commerciales.

- Analyse SWOT

Tableau 4 : Analyse SWOT de la filière maraichage

Forces	Faiblesses
• Répartition large de coopératives féminines et forte mobilisation • Production variée (carottes, navets, tomates, melons, pastèques) avec potentiel de vente hors saison. • Soutiens institutionnels ponctuels (Service agriculture, MASEF, ONG).	• Incapacité de stockage et conditionnement ; manque de conservation. • Approvisionnement en semences parfois tardif ; • Outils et irrigation insuffisants. • Vente dispersée, peu d'agrégation, faibles capacités de négociation des prix.
Opportunités	Menaces
• Nouveaux débouchés rendus possibles par amélioration routes (ex. Tidjikdja) et demande urbaine. • Potentiel de croissance de cultures hors saison vers Nouakchott et touristes. • Possibilités d'appuyer transformation ou séchage pour prolonger durée de vie des produits.	• Concurrence des produits (Maroc, Sénégal) sur prix et conditionnement. • Ressources hydriques menacées ; problèmes d'érosion hydrique des oasis. • Coût de production élevé (main-d'œuvre, transport) qui réduit la compétitivité.

5.3. Filière céréales

Les céréales constituent une activité complémentaire, souvent intégrée aux systèmes oasiens. Elles sont cultivées en petites surfaces, principalement pour l'autoconsommation et la transformation artisanale. Les femmes jouent un rôle central dans la valorisation du blé, notamment à travers la production de couscous, activité économique essentielle dans les oasis.
L'approvisionnement en matière première se fait surtout par achat sur les marchés, car la production locale ne couvre pas la demande. Les prix varient selon les saisons : le blé importé est moins cher en été, ce qui avantage temporairement les transformatrices. Malgré une forte demande locale pour le couscous (aliment de base de 80 % des ménages), la rentabilité reste faible à cause du coût du blé et

de la concurrence entre productrices. Les équipements de transformation sont rudimentaires, et il n'existe pas de structure commune d'emballage ou de label local pour valoriser la qualité des produits.
Les principales contraintes sont la rareté de semences de qualité, la faiblesse des rendements, la dépendance au marché pour la matière première, le manque de formation en gestion et marketing, et l'absence d'accès au financement pour moderniser la transformation.
Les perspectives de développement résident dans la promotion d'une marque locale de couscous oasien, l'appui à la mécanisation légère, la formation en hygiène et conditionnement, ainsi que la structuration en groupements pour mutualiser les achats de blé et la commercialisation des produits transformés.

Couscous de blé

Boutique de vente de couscous de blé

5.4. Typologie des exploitations agricoles des communes d'Atar et d'Aoujeft

Au niveau des zones visitées, il existe principalement 2 types d'exploitations agricoles : les exploitations collectives gérée par les coopératives féminines pour la production maraîchères et les exploitations familiales pour la production de dattes.

Les coopératives féminines agricoles sont au cœur de la production maraîchère oasienne. Elles cultivent diverses spéculations telles les tomates, oignons, carottes, pastèques, melons, navet, etc. En parallèle, certaines se sont engagées dans la transformation agroalimentaire, produisant du couscous, des confitures, des cosmétiques ou encore des dérivés du dattier. Les exploitations des coopératives féminines ont des superficies très variables (0,25 à 1 Ha) et sont généralement mis à la disposition des coopératives pendant la campagne maraichère soit à travers la location ou le prêt. Les

productions, bien que diversifiées, restent fragiles face aux contraintes hydriques, au manque d'intrants et à la faible maîtrise technique

Les exploitations familiales, quant à elles, sont de petites dimensions, généralement inférieures à un hectare. Elles mobilisent essentiellement la main-d'œuvre familiale et utilisent des moyens d'irrigation rudimentaires à partir de puits traditionnels, parfois motorisés ou alimentés par énergie solaire. Les productions sont destinées à la fois à l'autoconsommation et à la vente locale. Dans ces exploitations, le palmier dattier demeure la principale la principale culture. La culture de palmier souffre d'une faible valorisation, d'une transformation artisanale limitée et d'une commercialisation peu organisée.

Les contraintes majeures rencontrées par les exploitations agricoles (coopératives et individuelles) sont nombreuses. L'accès à l'eau demeure l'un des principaux obstacles, aggravé par l'assèchement progressif des nappes et la salinité de certaines zones. Le matériel agricole reste rudimentaire et insuffisant, les semences de qualité sont rares, et les ravageurs nuisent fortement aux palmeraies et aux cultures maraîchères. Sur le plan organisationnel, les coopératives souffrent d'un faible niveau d'alphabétisation de leurs membres, d'un manque de formation en gestion et d'une absence de planification stratégique. Les structures ne disposent pas de locaux permanents ni d'équipements de stockage, et les circuits de commercialisation sont fragmentés. Sur le plan économique, les producteurs sont confrontés à une forte volatilité des prix, à des retards de paiement notamment de l'usine de dattes et à la concurrence croissante des produits importés, notamment les dattes algériennes et les légumes marocains et Sénégalais. La rareté et le coût élevé de la main-d'œuvre agricole aggravent encore ces difficultés. L'approvisionnement en dattes de l'Usine de dattes se fait directement auprès des producteurs, des commerçants ou des Coopératives. Il n'est pas organisé et chaque acteur traite directement avec l'Usine. Selon les entretiens réalisés, les retards de paiement sont principalement dus à des problèmes de gestion internes et de « mauvaise gouvernance » à l'usine.
Malgré ces contraintes, les exploitations oasiennes disposent de plusieurs atouts. La mobilisation des femmes au sein des coopératives est remarquable et constitue une véritable force sociale. La diversité des productions, combinée à une expérience agricole ancienne, confère à la zone une identité agricole forte. Le tissu associatif est dynamique et bénéficie du soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers. Les produits oasiens, souvent naturels et peu traités, jouissent d'une image de qualité et pourraient être valorisés à travers un label ou une marque territoriale si les contraintes liées à la conservation et au transport vers d'autres marchés sont résolues. L'introduction progressive de l'énergie solaire pour l'irrigation représente également une opportunité d'amélioration durable de la productivité.

VI. Diagnostic et proposition de plans stratégiques des principales faitières dans la zone

Au cours de la mission terrain, 3 faitières ont été identifiées :

- L'Union des AGPO de l'Adrar : créée en 2001 et regroupe 26 AGPO et 85 coopératives féminines.
- L'Union des coopératives agricoles des femmes d'Atar – ICFAA :

Elle est créée en 2014 et regroupe 30 coopératives féminines et 378 femmes membres de ces coopératives de toute la Wilaya de l'Adrar. Lors de l'entretien dans le cadre de cette étude, seule la présidente était présente. Bien que cette union semble être proche et même membre de l'union des AGPO de l'Adrar plusieurs limites ont été notées : représentativité, manque de local servant de bureaux et de toute documentation sur les coopératives membres et sur les actions de l'union.

- L'Union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives

Elle a été créée en 2019 et regroupe 90 coopératives féminines et 1350 femmes membres des coopératives de toute la Wilaya de l'Adrar. Bien qu'elle ait moins de lien avec l'Union des AGPO de l'Adrar, elle est celle qui entretien le plus de relations avec les services de l'Etat et bénéficie de leurs appuis contrairement à l'ICFAA. De plus lors de l'entretien dans le cadre de cette étude, elle a été représentée par 16 coopératives et la présidente de l'union.

Sur la base de ces informations, le diagnostic et la proposition de plan de stratégique, ont été portés sur l'Union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives qui semble être la plus légitime et la plus représentative. Ainsi les deux principales retenues sont l'union des AGPO et l'Union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives. La démarche adoptée pour la réalisation du diagnostic des faitières et l'élaboration de leurs plans stratégiques s'est articulée autour de trois principales étapes complémentaires, combinant analyse documentaire, participation active des acteurs et validation collective des résultats.

Dans un premier temps, des entretiens approfondis ont été conduits avec les membres des deux faitières, l'Union des AGPO et l'Union des Coopératives Féminines, à partir d'un outil de collecte structuré et d'un guide d'entretien spécifique élaborés pour cette étude. Ces échanges ont permis d'obtenir une compréhension fine du fonctionnement interne des organisations, de leurs contraintes, de leurs besoins et de leurs ambitions. Les discussions, menées de manière participative et inclusive, ont offert l'occasion à chaque acteur d'exprimer librement son point de vue, favorisant ainsi l'émergence d'une vision partagée sur les défis institutionnels et économiques à relever.

La seconde étape a consisté en l'analyse et la consolidation des données collectées, croisées avec les documents de référence disponibles, notamment le Business Plan de l'Union des AGPO. Cette analyse a permis de dégager les principales forces et faiblesses des deux faitières, d'identifier les opportunités de développement et de formuler des orientations stratégiques adaptées à leur contexte. Sur cette base, un premier projet de diagnostic organisationnel et de plan stratégique a été élaboré pour chaque structure.

Enfin, une phase de restitution et de validation participative a été organisée avec chacune des deux faitières. Ces ateliers de retour ont permis de présenter et de discuter les résultats du diagnostic ainsi que les grandes lignes des plans stratégiques proposés. Les contributions et recommandations des participants ont été intégrées afin d'enrichir et d'ajuster les documents finaux. Les échanges ont notamment mis en avant la nécessité de renforcer les capacités de gestion et de gouvernance des organisations, de promouvoir la valorisation des produits locaux, et de faciliter l'accès au financement pour les faitières et leurs membres. Étant donné que la démarche d'élaboration et de mise en œuvre de plans stratégiques est encore récente, notamment pour l'Union des coopératives féminines, il est essentiel d'appuyer un processus d'appropriation progressive, participative et durable.
À cet effet, les actions suivantes sont recommandées :

Vulgarisation et appropriation participative

- Organiser des ateliers de restitution et de vulgarisation des plans stratégiques dans chaque commune, avec la participation active des coopératives, AGPO et unions locales.
- Produire des supports simplifiés (brochures en arabe, schémas visuels, affiches) pour faciliter la compréhension du contenu par tous les membres, y compris les personnes peu alphabétisées.
- Intégrer des sessions d'échanges sur les valeurs, missions et priorités stratégiques afin que les membres se les approprient comme leur propre feuille de route.

Renforcement des capacités organisationnelles et de gouvernance

- Former les membres des bureaux exécutifs des faitières et les responsables de coopératives sur :

  - La gestion administrative et financière,
  - La gouvernance participative et le leadership féminin,
  - La planification et le suivi de projet,
  - La mobilisation des ressources et la communication institutionnelle.

- Mettre en place un programme de coaching/mentorat pour accompagner les responsables dans la mise en œuvre concrète des priorités.

Plan de suivi-évaluation participatif

- Élaborer, avec les faîtières, un plan de suivi-évaluation opérationnel des plans stratégiques (indicateurs, calendrier, fiches de suivi)
- Former un comité de suivi mixte (faîtières – Tenmiya – CARI – PDDO) chargé du reporting et de l'actualisation annuelle des plans.
- Utiliser des outils numériques simples (tableur partagé, WhatsApp, Google Form) pour centraliser les données et faciliter la communication.

Mise en œuvre d'actions pilotes et apprentissage par la pratique

- Financer et encadrer des actions pilotes issues directement des plans stratégiques (ex. unité de transformation, point de collecte, maraîchage sous goutte-à-goutte, labellisation de la datte de l'Adrar).
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises pour capitaliser et répliquer les expériences réussies.

Synergie et ancrage institutionnel

- Impliquer de manière formelle les collectivités locales, le PDDO, les services déconcentrés et les partenaires techniques dans la mise en œuvre et le suivi des plans.

- Promouvoir la signature de protocoles de collaboration entre les faîtières et ces institutions pour un appui durable.
- Encourager l'intégration des plans stratégiques dans les plans de développement communaux et régionaux.

6.1. Diagnostic et plan stratégique de l'Union des AGPO de l'Adrar

L'Union des Associations de Gestion Participative Oasienne (AGPO) de l'Adrar est une organisation faîtière créée en 2001. Elle regroupe aujourd'hui 26 AGPO et plusieurs coopératives féminines, et près de 6 875 membres, dont 47 % sont des femmes. Depuis sa création, l'Union s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable dans le développement agricole oasien, notamment dans les filières du palmier dattier et du maraîchage. Ce rapport présente un diagnostic détaillé de l'Union et propose un plan stratégique sur cinq ans (2026–2030) afin de renforcer son rôle économique et social, d'améliorer la gouvernance interne, de développer les services aux membres et de consolider la place de la datte de l'Adrar sur le marché national et régional.

6.1.1. Diagnostic de l'Union des AGPO

- Identité et structuration

L'Union des AGPO de l'Adrar a été créée en 2001, dans un contexte où les communautés oasiennes cherchaient à mieux organiser la production et la commercialisation des produits agricoles. Elle dispose d'un ancrage local fort, car la quasi-totalité des ménages de l'Adrar compte au moins un membre affilié à une AGPO. Cette légitimité sociale est un atout majeur, car elle confère à l'Union des AGPO un rôle reconnu non seulement par ses membres mais aussi par les autorités locales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs du secteur privé.
La gouvernance repose sur une Assemblée Générale, organe souverain, et un Bureau exécutif composé de neuf membres. Si la participation des membres aux décisions est jugée forte, la représentation des femmes et des jeunes reste encore limitée, avec seulement deux femmes sur neuf membres du Bureau. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour assurer une meilleure inclusion de ces catégories. Le renouvellement des bureaux des AGPO est actuellement en cours selon les informations collectées sur le terrain et le bureau de l'union des AGPO procédera au renouvellement de son bureau dans les prochains mois.

- Capacités institutionnelles

L'Union dispose d'un bureau fonctionnel mais actuellement inoccupé, d'outils de gestion administrative et financière (registre des membres, comptabilité, manuel de procédures et compte bancaire). Elle a déjà bénéficié d'audits externes, le dernier remontant à 2020, ce qui témoigne d'une volonté de transparence et de bonne gouvernance. Les principales recommandations de cet audit ont été : la nécessité de former le comptable, et de mettre à jour le manuel des procédures. Le manque de financement régulier empêche la pérennisation d'un personnel permanent, ce qui limite les capacités de suivi et d'appui aux AGPO membres. Les membres du bureau ont bénéficié de plusieurs formations et sessions de renforcement des capacités sur des domaines divers allant de la gestion administrative et financière des OSC aux techniques de production agricoles.
Les partenaires historiques incluent le Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO) où l'Union des AGPO reste un partenaire clés, le GRET, l'ONG américaine ADF/USADF, et l'ONG Tenmiya. Ces collaborations ont permis des avancées importantes, notamment en matière de renforcement des capacités organisationnelles, de dotation en infrastructures (camion frigorifique, hangar de stockage, équipements de conditionnement) et d'appui à la commercialisation. Il faut noter cependant qu'en dehors du hangar que ces infrastructures ne sont plus fonctionnelles (camion en panne, manque de ressources pour faire fonctionner la chaine de froid).

- Services rendus aux membres

L'Union rend divers services aux AGPO et coopératives féminines membres. Elle joue un rôle essentiel dans l'organisation de la commercialisation des produits agricoles, en particulier les dattes et les légumes, en facilitant la mise en marché collective et en mettant à disposition des moyens logistiques adaptés : camion frigorique, hangar de stockage, etc. Avec l'appui du PDDO, elle apporte également un appui technique à travers la mise en place d'équipes itinérantes chargées de conseiller les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles, notamment en matière de techniques de récolte, d'irrigation et de lutte contre les ravageurs.
Un autre service important est le plaidoyer en faveur des producteurs oasiens. L'Union négocie avec les autorités et les partenaires au développement afin d'obtenir des financements, des projets et des infrastructures pour ses membres. Elle a également organisé des visites d'échanges au Maroc, en Tunisie et au Niger, permettant aux producteurs de s'inspirer de modèles réussis et d'adapter de nouvelles pratiques à leur contexte local.
Toutefois, les besoins et les demandes des membres restent encore très importants notamment en termes d'accès à l'eau, de renforcement des capacités sur les itinéraires techniques de production de dattes et de maraîchage, et de renforcement institutionnel des organisations membres (AGPO, Coopératives féminines)

- Atouts

Les atouts majeurs de l'union des AGPO de l'Adrar sont les suivantes :
- Une légitimité sociale forte et d'un enracinement communautaire
- Un partenaire clé du PDDO avec une expérience et un ancrage local avéré de plus de 20 ans
- Elle est perçue comme une institution représentative et crédible, ce qui renforce sa capacité à mobiliser les producteurs et à dialoguer avec les partenaires.
- Elle peut s'appuyer sur l'expérience acquise au fil des années en matière de production et de commercialisation, notamment à travers la filière dattes, où elle a contribué à structurer un marché autrefois dominé par les pertes post-récolte et la commercialisation informelle.
- La mise à disposition de moyens logistiques tels qu'un camion frigorifique et un hangar de stockage constitue un autre acquis important. Ces équipements permettent une meilleure conservation et valorisation des produits, réduisant ainsi les pertes et améliorant les revenus des producteurs.
- L'ouverture de l'Union à l'innovation et aux partenariats lui confère une capacité d'adaptation précieuse dans un environnement agricole en mutation rapide.

- Contraintes

Malgré ses atouts, l'Union des AGPO fait face à plusieurs contraintes majeures. L'organisation de la production demeure encore insuffisante. Le tri, le calibrage, l'emballage et la conservation des produits (dattes et légumes) ne sont pas systématisés, ce qui entraîne d'importantes pertes post-récolte. L'absence de financement régulier limite la possibilité d'assurer un personnel permanent, indispensable pour garantir un suivi efficace et la mise en œuvre des plans d'action. Les ressources propres de l'Union proviennent essentiellement des cotisations annuelles versées par les associations et coopératives membres, fixées à 2 000 MRU par organisation, ainsi que d'un prélèvement sur la vente des dattes établi à 0,5 MRU par kilogramme, dont seulement 0,1 MRU par kilogramme est reversé à l'Union des AGPO, le reste étant destiné à la mairie et à d'autres acteurs locaux. Au total, ces contributions permettent de mobiliser environ 120 000 MRU par an, un montant largement

insuffisant pour assurer la couverture des charges de fonctionnement de l'Union sans appui financier extérieur. L'accès au marché reste également une difficulté. La majorité des produits sont écoulés sur des marchés traditionnels périphériques, avec peu de contractualisation avec des partenaires commerciaux formels. De plus, la valorisation de la production reste faible : peu de produits transformés existent, ce qui réduit la compétitivité face aux dattes importées. Enfin, la gouvernance interne, bien qu'efficace, manque encore d'une meilleure représentativité des femmes et des jeunes. La période de réalisation de la présente étude coïncide avec le renouvellement des instances de l'Union et quelques tensions ont été observées entre les différents membres.

- Analyse SWOT de l'union des AGPO

Tableau 5: Analyse SWOT de l'Union des AGPO de l'Adrar

Forces (internes positives)	Faiblesses (internes négatives)
• Forte légitimité sociale et enracinement communautaire • Expérience acquise dans la production et la commercialisation • Existence d'infrastructures (hangar, camion frigorifique) • Réseau de 26 AGPO couvrant tout l'Adrar • Bonne réputation auprès des partenaires et bailleurs	• Organisation de la production encore insuffisante • Manque de personnel permanent et de financements durables • Faible diversification des produits transformés • Accès limité aux marchés modernes (supermarchés, export) • Faible représentation des femmes et des jeunes dans la gouvernance • Tensions entre membres sur la gestion de l'union • Faible capacité de financement
Opportunités (externes positives)	Menaces (externes négatives)
• Demande croissante en dattes et produits biologiques • Soutien des bailleurs de fonds et politiques publiques favorables • Potentiel de partenariats Sud-Sud (Maroc, Tunisie, Niger) • Développement de l'agrotourisme oasien • Possibilité d'export vers les marchés régionaux	• Concurrence des dattes et légumes importées de meilleure qualité • Vulnérabilité au changement climatique (sécheresse, maladies) • Dépendance vis-à-vis des financements externes • Fluctuation des prix agricoles • Risques de marginalisation si modernisation insuffisante

6.1.2. Plan stratégique de l'Union des AGPO de l'Adrar

Un plan stratégique de 5 ans est proposée pour l'union des AGPO de l'Adrar sur la base des données du diagnostic et des entretiens avec les membres du bureau notamment le président avec qui plusieurs entretiens ont été réalisés avec une session de restitution de partage des résultats.

- Vision

Être une organisation faîtière forte, inclusive et innovante, moteur du développement durable des oasis de l'Adrar, reconnue pour la qualité de ses produits, la solidarité entre ses membres et son rôle central dans la valorisation des dattes et cultures maraîchères à l'échelle nationale et régionale.

- Mission

L'Union des AGPO de l'Adrar a pour mission de fédérer, représenter et renforcer les associations oasiennes membres afin d'améliorer durablement leurs revenus, de promouvoir une agriculture oasienne résiliente et équitable, et de valoriser les productions locales (notamment les dattes et légumes) à travers la professionnalisation, la commercialisation collective et la gestion durable des ressources naturelles.

- Objectifs globaux

Ce plan stratégique poursuit plusieurs objectifs globaux interconnectés. Il vise à renforcer la gouvernance, la représentativité et la performance institutionnelle de l'Union des AGPO, à améliorer la productivité et la qualité des productions oasiennes, notamment les dattes et le maraîchage, à développer la transformation, la commercialisation et l'accès aux marchés structurés, à promouvoir la durabilité environnementale et la résilience climatique des systèmes oasiens, et enfin à renforcer les capacités économiques et sociales des femmes et des jeunes dans les filières agricoles.

- Axes Stratégiques

Axe 1 : Renforcement institutionnel et gouvernance participative

Cet axe vise à consolider la structure interne de l'Union et à renforcer son efficacité organisationnelle. L'objectif est d'assurer une gouvernance transparente, inclusive et représentative, tout en professionnalisant la gestion administrative et financière. Les actions envisagées incluent le renouvellement démocratique des instances à tous les niveaux, la formation des membres en gouvernance participative et leadership féminin, la création d'un secrétariat technique permanent composé d'un coordinateur, d'un comptable, d'un technicien agricole et d'un chargé de projet en cas de financement externe, ainsi que la mise en place d'un système de suivi-évaluation numérique à travers un tableau de bord partagé. Un manuel de procédures internes sera élaboré et vulgarisé auprès de toutes les structures affiliées. Enfin, l'Union veillera à l'organisation régulière d'assemblées générales et à la publication annuelle de rapports d'activités afin de garantir une transparence totale vis-à-vis de ses membres et de ses partenaires. Les principales actions prévues sont :

- Renouvellement des instances dirigeantes (Bureaux AGPO, Coopératives, Union AGPO) et renforcement des capacités des membres sur la gestion administratives et financière des OSC
- Recrutement d'un secrétariat technique permanent (comptable, technicien agricole, chargé de projets).
- Formation continue en gestion, leadership, gouvernance participative du bureau de l'Union et des organisations membres
- Augmenter la participation des femmes et jeunes dans le bureau
- Appropriation du plan stratégique par les membres du bureau de l'Union et des organisations membres

- Renforcement du partenariat avec le PDDO et les administrations locales
- Renforcement des capacités en suivi évaluation, la digitalisation et Mise en place d'un système de suivi-évaluation numérique (tableau de bord partagé)

Axe 2 : Amélioration de la production et réduction des pertes

Ce deuxième axe a pour objectif de renforcer la durabilité et la rentabilité des systèmes oasiens. L'Union des AGPO entend promouvoir des pratiques agricoles améliorées et économes en ressources. Des formations techniques seront dispensées aux producteurs sur l'irrigation goutte-à-goutte, la lutte contre les maladies du palmier dattier et la gestion des ravageurs. L'introduction de variétés résistantes et l'encouragement des pratiques agroécologiques seront encouragés. Des actions de promotion de la chaine de froid seront promues afin de réduire les pertes post-récolte. L'Union appuiera également le développement de la transformation locale des produits dérivés du palmier dattier et l'artisanat féminin basé sur les sous-produits du palmier. Cet Axe comprend les principales actions suivantes :

- Création et équipement de points qualité au sein des AGPO (tri, calibrage, emballage).
- Mise en place de centres de collecte et conservation à froid dans chaque Moughataa.
- Promotion de pratiques agricoles améliorées (irrigation économe, lutte phytosanitaire, récolte par échelle/cordes).
- Développement de la transformation locale (pâtes de dattes, gâteaux, bonbons).

Axe 3 : Développement économique et accès au marché

L'objectif de ce troisième axe est de positionner la datte de l'Adrar comme un produit identitaire, compétitif et reconnu sur le marché. L'Union des AGPO développera une marque collective certifiée intitulée « Datte de l'Adrar », accompagnée d'un label de qualité et d'un packaging moderne. Elle mettra en place une stratégie marketing innovante et négociera des contrats commerciaux avec des distributeurs tels que l'usine de dattes d'Atar, des supermarchés nationaux, commerçants grossistes, etc. Une attention particulière sera accordée à la diversification des débouchés à travers la promotion de circuits courts, la restauration et l'exportation vers les marchés régionaux. L'organisation annuelle d'un Salon oasien de la datte et du terroir à Atar permettra de renforcer la visibilité des produits. Enfin, l'Union des AGPO formera les femmes et les jeunes aux techniques modernes de vente, de e-commerce et de marketing digital. Les principales actions sont :

- Élaborer une marque collective « Datte de l'Adrar » avec packaging moderne.
- Nouer des partenariats commerciaux structurés
- Diversifier les débouchés : circuits urbains, restauration, etc.

Axe 4 : Gestion durable des ressources naturelles et adaptation climatique

Cet axe traite des enjeux environnementaux et climatiques qui menacent la survie du système oasien. L'Union mettra en œuvre des programmes de lutte contre l'ensablement, la dégradation des sols et la désertification à travers des actions communautaires de reboisement et la mise en place de barrières végétales. Elle encouragera l'utilisation des énergies renouvelables, notamment solaires, pour l'irrigation et la transformation. Des campagnes de sensibilisation sur la gestion durable de l'eau. Un partenariat sera établi avec les laboratoires de recherche nationaux et les services techniques pour la surveillance et le traitement des maladies du palmier dattier. Enfin, l'Union favorisera la création de

comités locaux de résilience oasienne afin d'impliquer directement les communautés dans la protection de leur environnement.

- Promotion des actions de récupération de terres dégradées et de protection des oasis
- Campagnes de sensibilisation et formation sur la gestion durable des terres
- Mise en place de comités locaux de résilience

Axe 5 : Innovation, partenariats, plaidoyer et communication

Ce dernier axe met l'accent sur la capacité de l'Union des AGPO à se positionner comme un acteur d'influence et de concertation au service du développement oasien. Il vise à renforcer la visibilité institutionnelle, la reconnaissance nationale de ses actions et l'impact de son plaidoyer en faveur des oasis et des producteurs oasiens. Promouvoir une stratégie marketing moderne (site web, radios locales, réseaux sociaux).

- Développer des partenariats Sud-Sud pour l'échange technique.
- Positionner l'Union comme acteur clé du développement durable oasien (agroécologie, gestion de l'eau).
- Actions de plaidoyer pour la prise en compte des préoccupations oasiennes dans les politiques locales et nationales de développement
- Développer et élargir ses partenariats stratégiques : PDDO, Tenmiya, etc.
- Intégrer de réseaux nationaux et internationaux sur le développement durable des oasis

- Indicateurs de succès

- 3 centres de collecte et conservation en service.
- Réduction des pertes post-récolte à <10 % (contre 53 % en 2018).
- Augmentation de 50 % des volumes commercialisés sous contrat formel.
- Création de 10 nouveaux produits transformés à base de dattes et légumes.
- Accroissement de la part des femmes/jeunes dans les instances à 40 %.
- Doublement des ressources propres issues des cotisations et services.
- Accès aux marchés urbains majeurs (Nouakchott, Nouadhibou, Zouerate) + un marché à l'export.

- Mise en œuvre, financement et suivi-évaluation

Ce plan stratégique sera mis en œuvre sur une période de cinq. Le financement reposera sur les ressources internes et externes incluant les cotisations des membres, les revenus générés par les services de logistique et de stockage, ainsi que les contributions des partenaires tels que le PDDO, l'Etat, les collectivités, l'AFD, , FIDA, FAO, etc. Un dispositif de suivi-évaluation participatif sera mis en place, avec un tableau de bord permettant d'évaluer les progrès réalisés et d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

6.2. Diagnostic et plan stratégique de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives

6.2.1. Diagnostic de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives

- Identité et structuration

L'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives est une faîtière créée en 2019 à Atar. Elle fédère aujourd'hui 90 coopératives membres, représentant environ 1 350 adhérentes, dont une large majorité de femmes et de jeunes.
Sur le plan organisationnel, l'Union dispose de textes de base (statuts et règlement intérieur), mais ceux-ci n'ont pas été actualisés depuis la création. Les organes de gouvernance se résument au Bureau exécutif de sept membres et à l'Assemblée générale, dont les réunions se tiennent annuellement. Si la gouvernance se caractérise par une forte participation des membres, l'absence d'un plan stratégique et de mécanismes de suivi-évaluation limite la capacité de projection de la structure. La communication repose essentiellement sur un groupe WhatsApp, des rencontres ponctuelles et les AG.
Concernant les secteurs d'activités, l'Union est diversifiée : artisanat, couture, transformation alimentaire, séchage de légumes, transformation des dattes, et agriculture maraîchère. Cette diversité illustre la vitalité des membres, mais elle fragmente les efforts et rend difficile l'atteinte d'une taille critique dans chaque filière. De plus, la valeur ajoutée reste faible en raison de contraintes techniques telles que le manque d'expertise sur les emballages, la transformation et la conservation, ou encore le problème récurrent de l'eau pour l'agriculture.
Les missions de l'Union de l'Adrar pour l' Amana des coopératives peuvent être regroupées autour de cinq grands axes :

- Représentation et défense des intérêts des coopératives féminines auprès des autorités locales, des partenaires techniques et financiers, et des services déconcentrés.
- Appui organisationnel et technique aux coopératives membres à travers la coordination, le partage d'expériences, la facilitation de l'accès aux intrants et aux marchés.
- Promotion de l'autonomisation économique des femmes, notamment par le développement des activités génératrices de revenus, de la transformation agroalimentaire et de l'artisanat local.
- Renforcement des capacités et professionnalisation des coopératives par la formation, l'alphabétisation fonctionnelle et le soutien à la gestion administrative et financière.
- Contribution au développement local à travers des partenariats actifs avec les institutions publiques (MASEF, Service de l'agriculture, communes) et les ONG (Tenmiya).

De manière générale, l'Union remplit partiellement ses missions. Elle joue efficacement son rôle de cadre fédérateur et de mécanisme de solidarité entre coopératives féminines, tout en assurant une représentation active auprès des partenaires locaux. Elle a su mobiliser ses membres et instaurer une dynamique participative exemplaire.
Cependant, son potentiel reste largement sous-exploité faute de moyens matériels et humains. L'absence d'un siège/bureau fonctionnel, de plan stratégique et de personnel permanent limite sa capacité à se positionner comme un acteur de développement structurant. Les besoins en formation, équipement, appui institutionnel et accompagnement technique demeurent prioritaires pour permettre à l'Union de professionnaliser son action et d'assurer une meilleure pérennité de ses interventions.

- Capacités institutionnelles

L'union ne dispose pas de siège social fixe, les réunions se tiennent de manière rotative dans les domiciles des membres. Elle n'a pas de personnel permanent, les responsables exerçant leurs fonctions de manière bénévole. Néanmoins, certaines bases administratives existent : des registres, une liste actualisée des membres, des archives physiques, ainsi qu'un compte mobile (Bankili et Masrafi) permettant de suivre les transactions.
Les ressources financières de l'Union proviennent essentiellement des cotisations de ses membres. Chaque coopérative verse 100 MRU à l'adhésion, puis 100 MRU annuels. En complément, une ligne de crédit est octroyée tous les deux ans par le ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MASEF). Ce financement de 20 000 MRU par coopérative, remboursable sur 20 mois à raison de 1 000 MRU mensuels, constitue une bouffée d'oxygène pour les activités de production. À ce jour, toutes les coopératives bénéficiaires ont honoré leurs remboursements.

Le Service de l'Agriculture apporte un appui régulier à travers la distribution de semences maraîchères à la veille de chaque campagne, tandis que des partenaires comme Tenmiya (dans le cadre du projet PROFOB) et le GRET (appui à des activités génératrices de revenus) soutiennent ponctuellement certaines coopératives membres.

- Services rendus aux membres

L'Union joue un rôle d'appui à ses membres, notamment à travers la distribution de semences et la facilitation de la participation aux foires et festivals. Ces événements permettent aux coopératives de promouvoir leurs produits et d'accéder à de nouveaux réseaux de partenaires. Toutefois, les capacités techniques des membres restent faibles, notamment en matière de gestion administrative, financière et de commercialisation. Aucune formation structurée n'a encore été organisée en gestion d'organisation, en leadership féminin, ni en techniques agricoles ou de transformation.

- Atouts

L'Union se distingue par une forte mobilisation des femmes, un engagement collectif tangible, et une volonté de professionnalisation. Les expériences réussies de certains membres dans la transformation de dattes, la production de henné, ou la pâtisserie artisanale illustrent un potentiel de diversification économique significatif. La proximité de marchés urbains comme Atar et l'ouverture progressive des routes vers Tidjikdja, Kiffa ou Nouakchott offrent des perspectives de débouchés prometteuses. Par ailleurs, la richesse de la production locale notamment les dattes naturelles, perçues comme plus écologiques que les produits importés constituent un avantage comparatif à valoriser par une stratégie de qualité, de labellisation et de marketing territorial.

- Contraintes

Plusieurs contraintes freinent le développement de l'Union et de ses membres :

- Manque d'eau pour les activités agricoles, aggravé par l'affaissement de la nappe phréatique ;
- Absence de siège et de matériel de bureau, rendant difficile la gestion administrative ;
- Problèmes de commercialisation, notamment pour les produits artisanaux et agricoles ;
- Absence de formation technique et organisationnelle, empêchant la mise en place d'une vision partagée et d'une planification stratégique ;
- Éloignement géographique : Les faîtières sont basées à Atar, tandis que les coopératives et associations membres sont dispersées dans l'ensemble de la Wilaya. L'absence de structures

intermédiaires (au niveau des communes ou des Moughataa) complique la coordination et le suivi.

- Faible niveau d'alphabétisation : Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes limite leur capacité à utiliser les outils de gestion, à rédiger des procès-verbaux ou à produire d'autres documents administratifs.
- Manque d'expertise dans la gestion financière et comptable ;
- Insuffisance d'équipements agricoles modernes, de moyens de transport adaptés et d'emballages normalisés ;
- Concurrence des produits étrangers (dattes d'Algérie, légumes du Maroc et du Sénégal), souvent mieux présentés et conditionnés.

- Analyse SWOT de l'union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives

Tableau 6: Analyse SWOT Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives

Forces	Faiblesses
• Union officiellement reconnue et légalement constituée depuis 2019. • Large réseau de 90 coopératives féminines (environ 1 350 membres). • Bonne cohésion interne et communication active entre membres (WhatsApp, réunions). • Existence de statuts, registres et d'un compte mobile pour les transactions. • Bonne réputation locale et reconnaissance par les autorités (MASEF, Service Agriculture). • Engagement et dynamisme des femmes dans les activités de production et de transformation. • Expériences réussies dans la transformation (dattes, couscous, henné, produits artisanaux). • Relations établies avec partenaires locaux (Tenmiya, GRET, MASEF).	• Absence de plan stratégique et de vision à long terme. • Manque de siège social et d'équipements administratifs. • Faible niveau d'instruction des membres limitant la gestion écrite. • Absence de personnel permanent et de compétences en comptabilité. • Faible structuration financière : ressources limitées aux cotisations et microcrédits. • Insuffisance de formation technique, managériale et commerciale. • Dispersion géographique des coopératives compliquant la coordination. • Faibles capacités de stockage et de commercialisation.
Opportunités	Menaces
• Appuis possibles des projets de développement (AFD, CARI, Tenmiya, GRET, ONG locales). • Demande croissante pour les produits locaux naturels et artisanaux. • Possibilités de diversification économique (transformation agroalimentaire, artisanat, tourisme). • Accès potentiel à des formations via programmes gouvernementaux et ONG. • Amélioration des routes et des connexions régionales • Opportunités de labellisation ou de certification (produits oasiens, bio, féminins).	• Concurrence des produits importés (dattes, légumes, cosmétiques). • Sécheresse et baisse du niveau de la nappe phréatique limitant l'irrigation. • Volatilité des prix agricoles et dépendance aux marchés locaux. • Risque de désengagement des membres faute de résultats économiques rapides. • Manque de moyens de transport et de logistique pour l'écoulement des produits. • Insécurité économique et faibles capacités institutionnelles locales.

6.2.2. Plan stratégique de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives

- Vision

Faire de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives une organisation forte, inclusive et durable, capable de valoriser les ressources locales, d'améliorer les revenus de ses membres et de contribuer activement au développement socio-économique de la région de l'Adrar.

- Mission

Renforcer les capacités des coopératives membres, développer des filières porteuses (dattes, maraîchage, artisanat et transformation alimentaire), promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, et établir des partenariats solides afin d'assurer des revenus durables et améliorer les conditions de vie des adhérents.

- Objectifs stratégiques

Le plan stratégique 2026–2030 de l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives poursuit cinq grands objectifs :

1) Renforcement institutionnel et organisationnel : professionnaliser l'Union à travers la mise à jour des textes, la création d'un siège social, la mise en place d'outils modernes de gestion et la formation des membres.
2) Développement économique et valorisation des filières : structurer et moderniser les filières dattes, maraîchage, artisanat et transformation alimentaire pour améliorer la qualité, la compétitivité et l'accès au marché.
3) Autonomisation des femmes et des jeunes : renforcer leurs compétences techniques, organisationnelles et entrepreneuriales pour qu'ils soient des acteurs clés du développement local.
4) Amélioration de l'accès aux ressources et infrastructures : travailler à la sécurisation de l'eau pour l'agriculture, développer des infrastructures de transformation et de commercialisation, et faciliter l'accès aux financements.
5) Partenariats et plaidoyer : renforcer la collaboration avec les services techniques, ONG, partenaires financiers et institutions publiques, tout en développant un plaidoyer pour de meilleures conditions d'appui aux coopératives.

Axes stratégiques et actions prioritaires

Axe 1 : Renforcement institutionnel

Le renforcement institutionnel constitue la base du développement futur de l'Union des coopératives. Cette orientation vise la professionnalisation de la structure à travers la mise à jour des textes statutaires et la formalisation des procédures de gestion. Les principales actions prévues sont :

- Mise à jour des statuts et règlement intérieur.
- Élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières.
- Installation d'un siège social et équipement de base.
- Formation en gestion administrative, financière et leadership coopératif.

Axe 2 : Développement des filières économiques

Cet axe stratégique vise à transformer la diversité des activités en véritable moteur économique collectif. Les actions prévues s'articulent autour de la valorisation des chaines de valeur agricoles et oasiennes :

- Création de petites unités de transformation et d'emballage des dattes, légumes séchés et autres produits agroalimentaires.
- Appui à la commercialisation via la participation aux foires et l'ouverture de débouchés locaux et sous-régionaux.
- Développement d'un réseau de distribution (boutique coopérative, marchés locaux, plateformes numériques).

Axe 3 : Renforcement des capacités des coopératives, des femmes et jeunes

- Alphabétisation fonctionnelle et numérique.
- Formation en techniques agricoles adaptées, artisanat moderne, couture et transformation alimentaire.
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'innovation à travers des incubateurs de microprojets.
- Renforcement des capacités des coopératives sur la gestion des organisations

Axe 4 : Accès aux ressources et infrastructures

L'accès limité à l'eau et aux infrastructures est un obstacle majeur au développement des coopératives. L'Union travaillera avec les autorités et partenaires au développement pour sécuriser des ressources hydrauliques durables, notamment à travers la mise en place de systèmes d'irrigation économes en eau tels que le goutte-à-goutte et la construction de bassins de récupération. Elle militera pour l'obtention d'un forage ou d'un réseau d'adduction d'eau afin d'améliorer la productivité agricole. Les principales actions de cet axe comprennent :

- Mise en place de systèmes d'irrigation économes en eau (goutte-à-goutte, bassins de récupération).
- Négociation avec l'État et partenaires pour l'accès à un forage ou à un système d'adduction d'eau.
- Construction d'un centre de transformation et de stockage partagé.
- Mise en place d'un fonds de garantie solidaire pour améliorer l'accès au crédit.

Axe 5 : Partenariats, mobilisation des ressources et plaidoyer

La mise en œuvre du plan stratégique repose sur le développement de partenariats solides avec les institutions publiques, les ONG et les acteurs économiques. L'Union renforcera ses liens avec les services techniques afin d'assurer un accompagnement régulier des coopératives. Des partenariats seront recherchés avec des ONG et bailleurs tels pour le financement de projets structurants. Par ailleurs, l'Union mènera un plaidoyer actif en faveur de la reconnaissance des produits féminins et locaux dans les politiques locales et nationales de développement. Ce plaidoyer visera également à promouvoir la place des femmes dans les instances décisionnelles locales et régionales.

- Renforcement des liens avec les services techniques

- Développement de partenariats avec des ONG et institutions internationales pour le financement de projets structurants.
- Plaidoyer pour la reconnaissance des produits locaux dans les politiques locales et nationales

- Résultats attendus indicateurs clés à 5 ans

- L'Union dispose d'un siège, d'outils de gestion modernes et d'un plan stratégique opérationnel.
- Les coopératives membres sont formées et dotées de compétences techniques et organisationnelles solides.
- Des unités de transformation fonctionnelles sont mises en place, générant des revenus accrus et réguliers.
- Les femmes et jeunes sont alphabétisés, outillés et impliqués dans des activités économiques viables.
- L'accès à l'eau pour l'agriculture est renforcé grâce à des solutions durables.
- Les produits de l'Union sont reconnus sur le marché local et régional, sous une marque collective valorisée.
- L'Union est un acteur incontournable du développement socio-économique de l'Adrar

- Mise en œuvre, financement et suivi-évaluation

Le présent plan stratégique s'étale sur une période de cinq ans (2026–2030)
Le financement reposera sur les cotisations des membres, les revenus issus des services de transformation et de commercialisation, ainsi que les appuis des partenaires techniques et financiers. Un dispositif de suivi-évaluation participatif sera instauré, avec des rapports semestriels permettant d'apprécier les progrès réalisés.

VII. Cartographie interactive

La cartographie a consisté dans un premier temps de prendre les coordonnées GPS des sites visités notamment les points de vente des Coopératives et AGR individuels, le marché de dattes, les oasis, ainsi que les services techniques et autres sièges d'OSC locales. Plus de 30 points GPS ont ainsi été collectés. Par la suite, les différents sites ont été matérialisés sur les cartes sous Openstreetmap (OSM). Les cartes ainsi générées permettent de visualiser les différents sites visités mais aussi de voir les différentes caractéristiques des sites. Ainsi pour les oasis, sur chaque site, il est indiqué sur la carte les informations suivantes : Nom de l'oasis, la superficie, le nombre de producteurs le nombre de membres AGPO, le nombre de coopératives féminines membres de l'AGPO et les principales cultures pratiquées comme le montre le Tableau 6 ci-dessous.
Ces informations peuvent être visualisées et mises à jour sur les liens suivants :

https://www.openstreetmap.org/way/1433801267#map=15/20.48077/-13.06858 : Oasis Kenewal
https://www.openstreetmap.org/way/1433819344 : Oasis Terouane
https://www.openstreetmap.org/way/1433569858 : Oasis Loudey
https://www.openstreetmap.org/way/1434543087 : Oasis Ijichane
https://www.openstreetmap.org/way/1434131893 : Oasis Tirebane
https://www.openstreetmap.org/way/1434606047 : Oasis Toungad

Tableau 7/ Caractéristiques des oasis matérialisées sur les cartes

Oasis	Superficie	Nombre de producteurs	Membres AGPO	Nombre coopératives féminines	Principales Cultures
Ijichane	161	323	280	28	Palmier dattier Maraîchage
Toungad	553	733	300	6	Palmier dattier Maraîchage
Tirebane	109	205	111	13	Palmier dattier Maraîchage
Terouane	91	139	250	7	Palmier dattier Maraîchage
Loudey	190	261	209	16	Palmier dattier Maraîchage
Kenewal	8 Km de longueur	200	200	15	Palmier dattier Maraîchage

Figure 1: Carte des oasis des communes d'Atar et d'Aoujeft

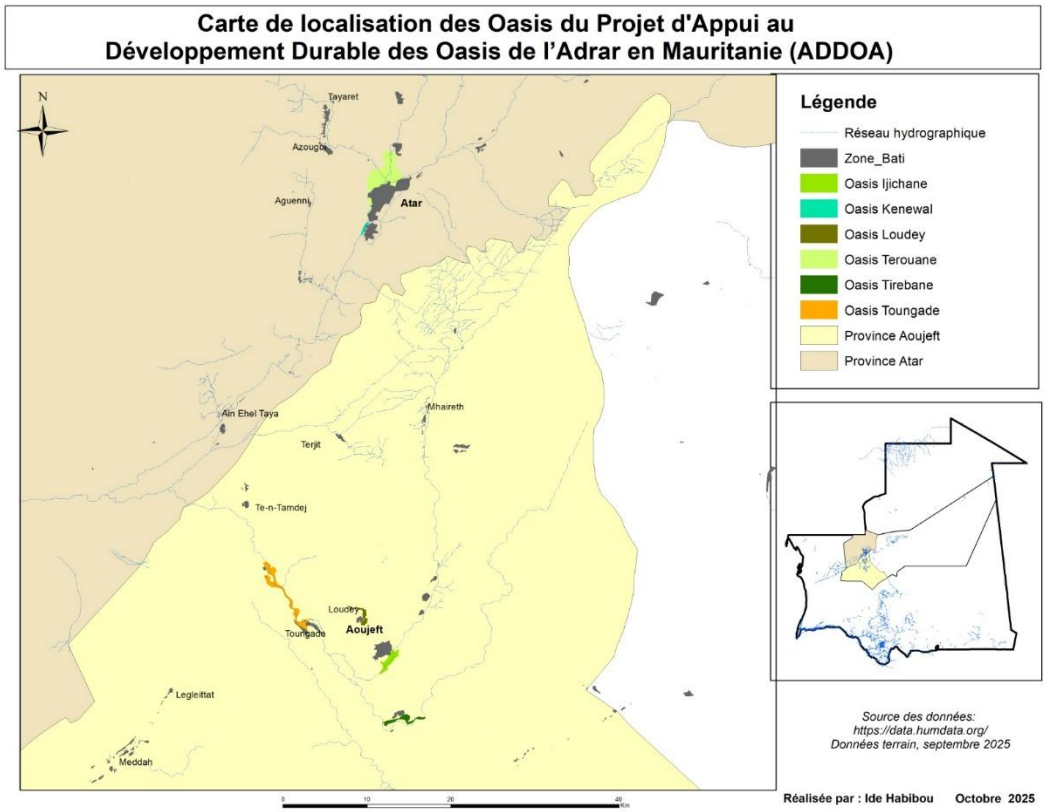

Figure 2:Carte des oasis de la commune d'Aoujeft

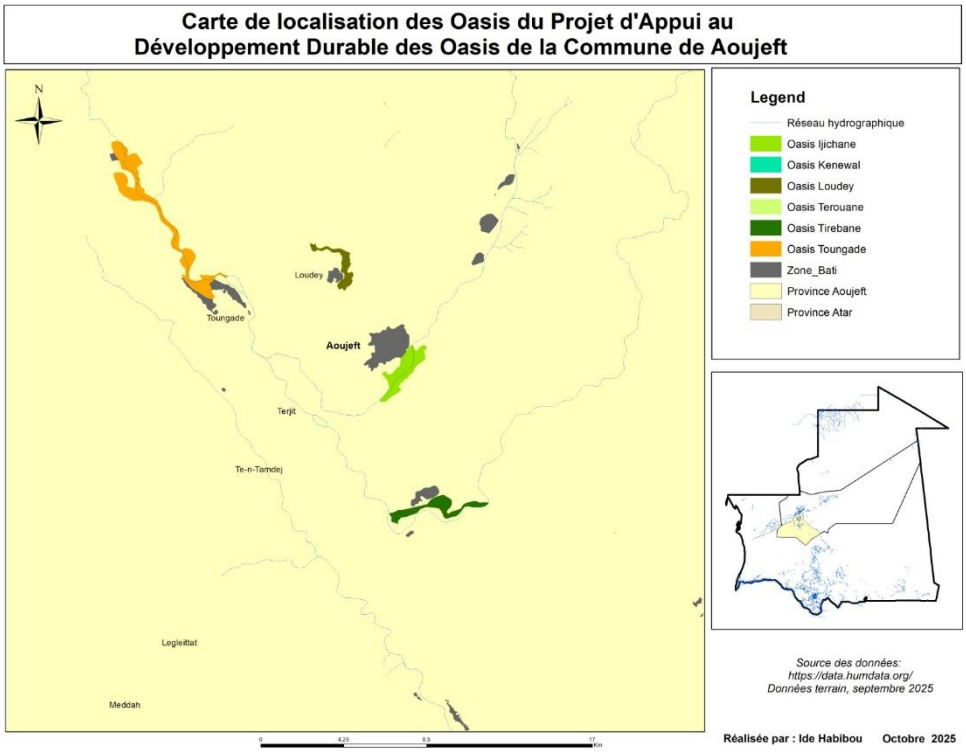

Figure 3: Carte des Oasis de la Commune d'Atar

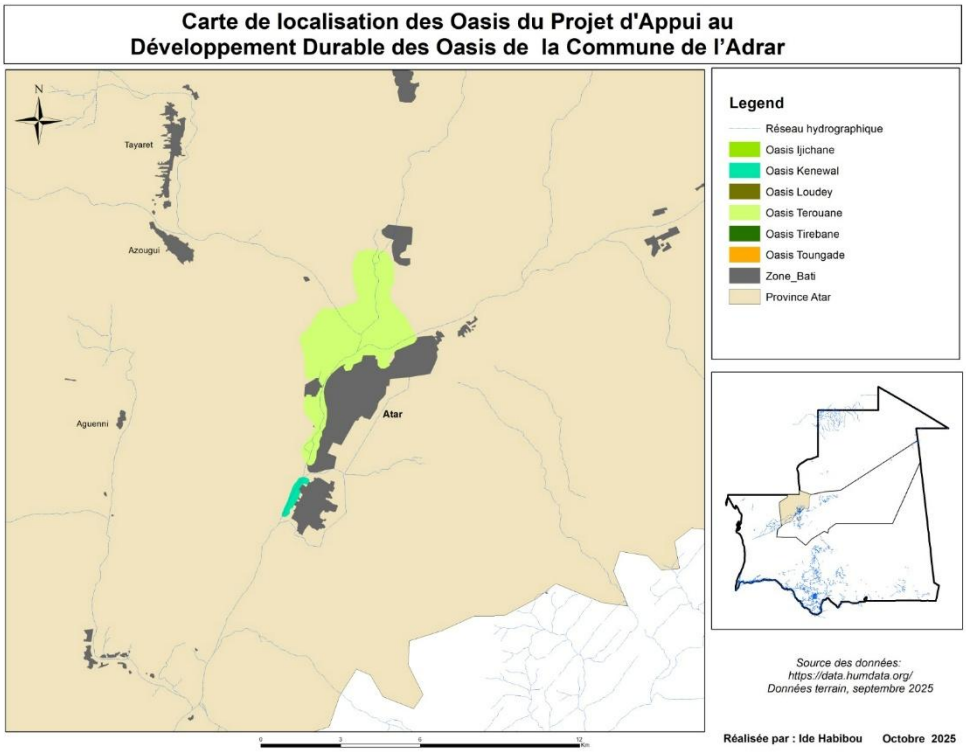

Figure 4: Sites d'AGR et Coopératives à Atar

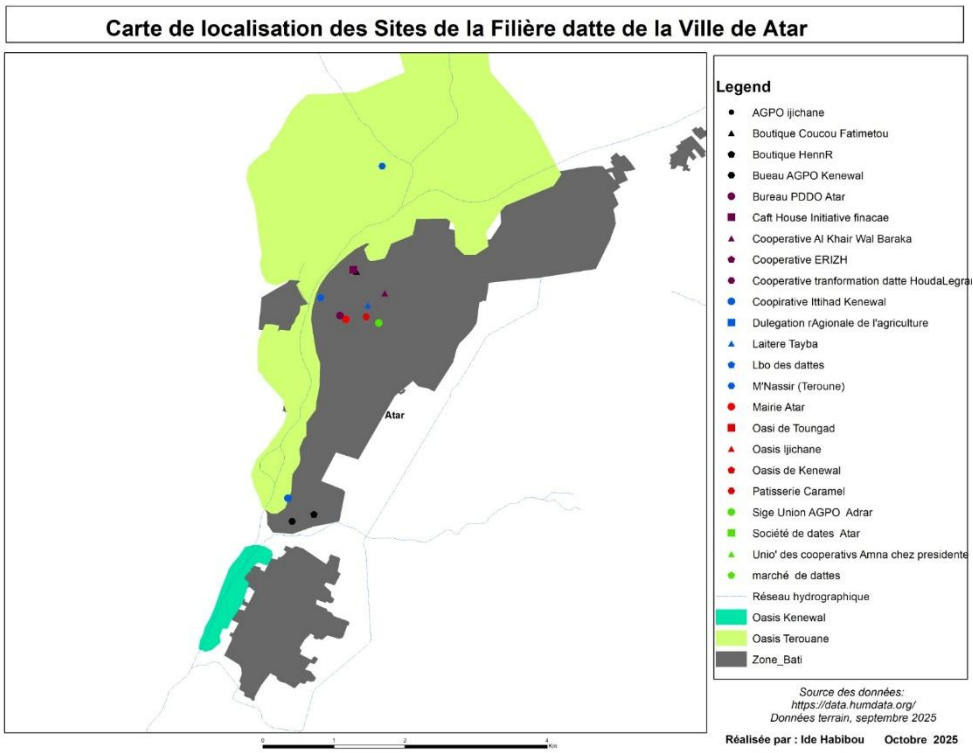

La cartographie des différentes oasis a permis également de ressortir les limites des parcelles dans chacune des oasis et de calculer les superficies moyennes par parcelle et par oasis

Figure 5: Matérialisation des parcelles dans l'oasis d'Ijichane

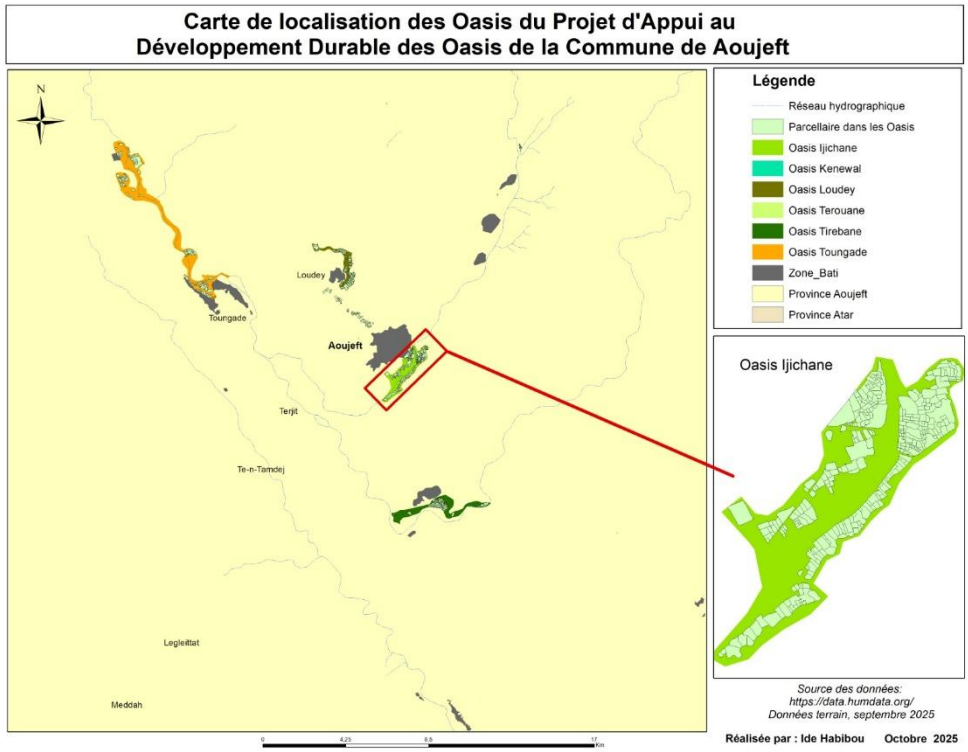

Figure 6: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Kenewal

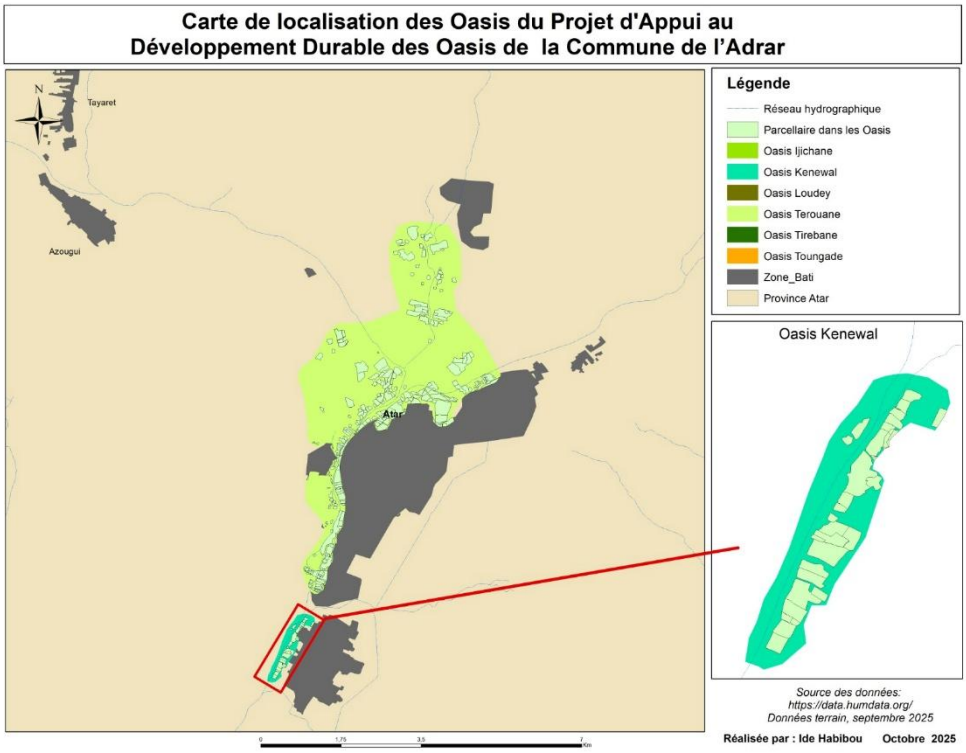

Figure 7: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Terouane

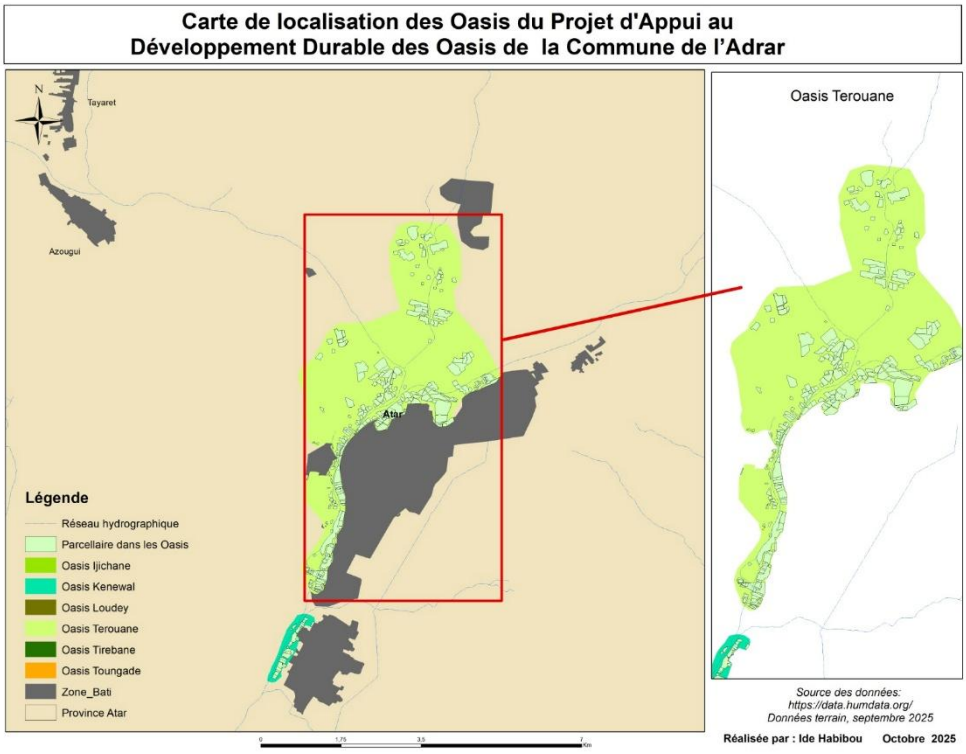

Figure 8: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Toungad

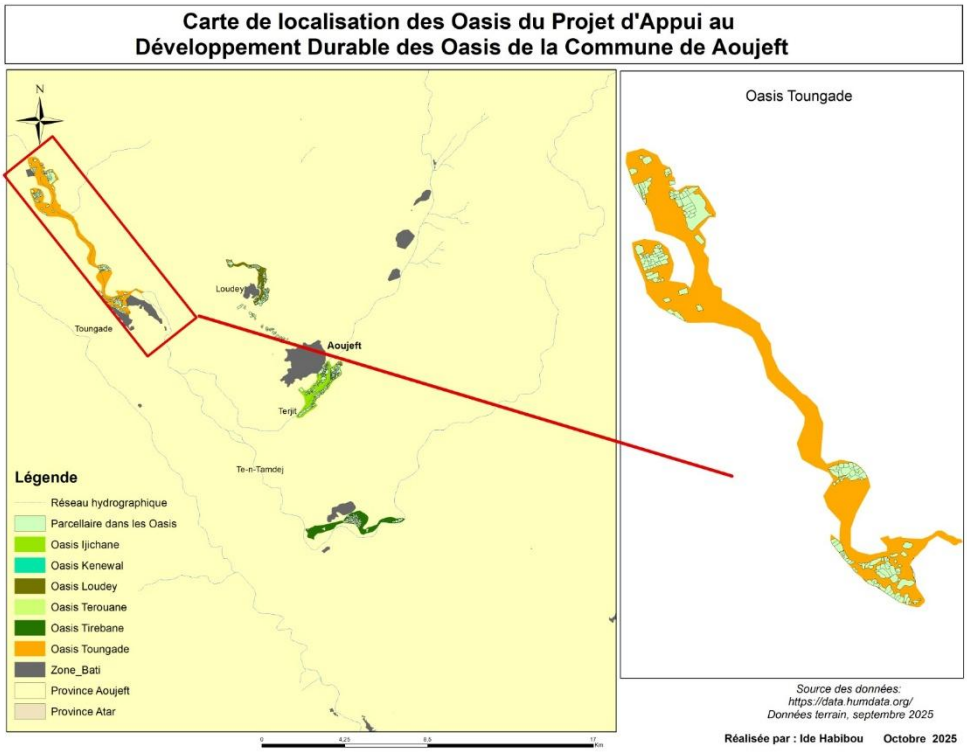

Figure 9: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Tirebane

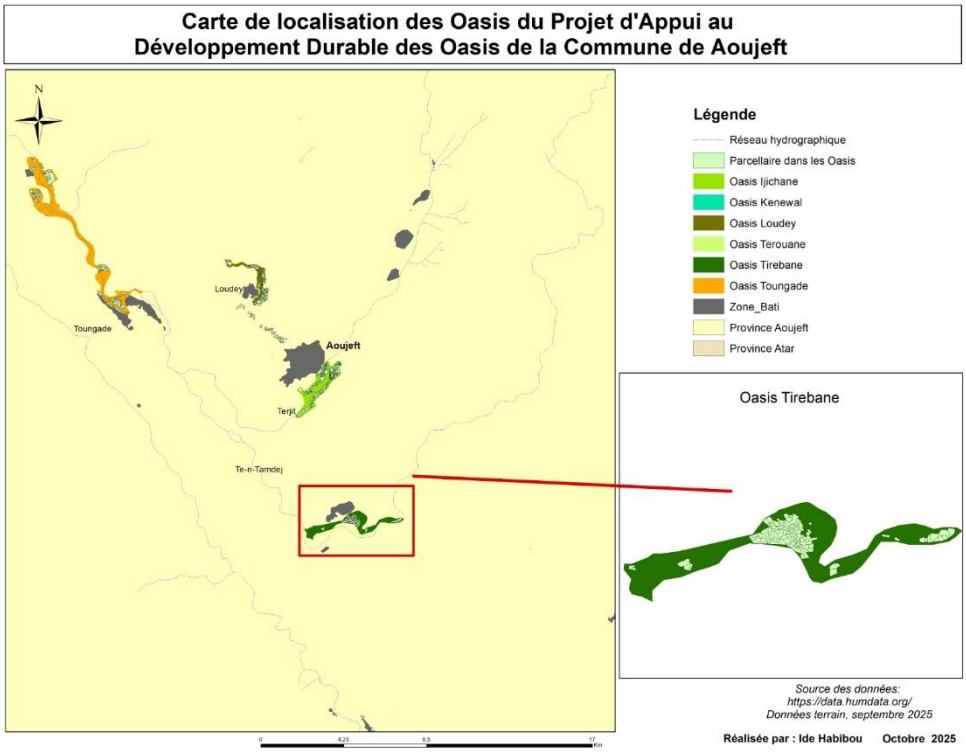

Figure 10: Matérialisation des parcelles dans l'oasis de Loudey

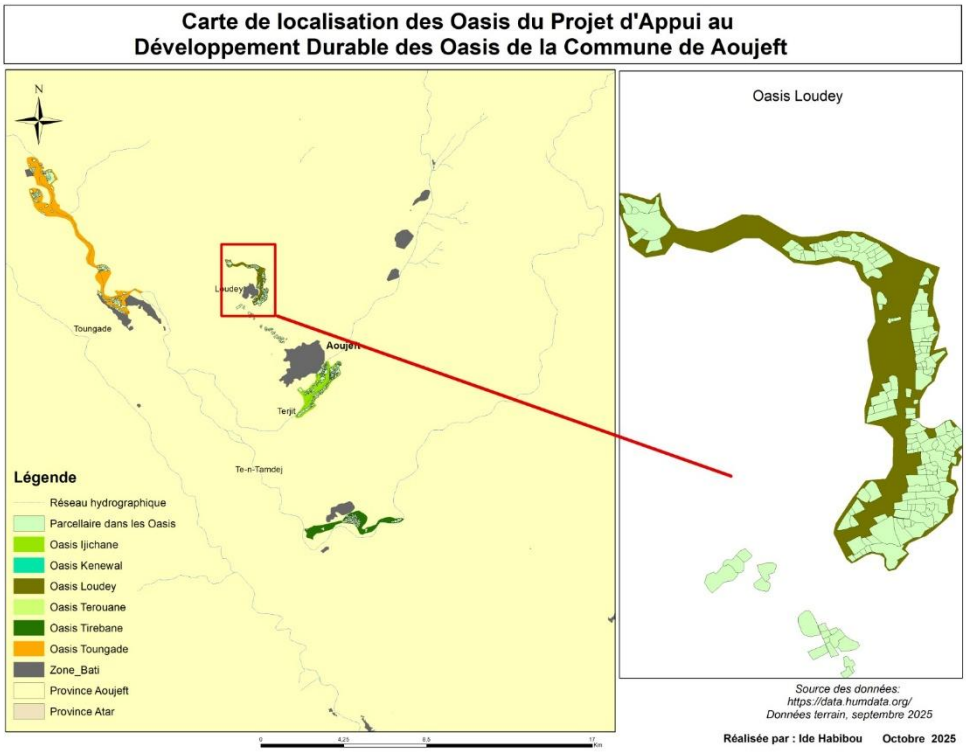

Il faut noter enfin que les superficies des 6 oasis ont été estimées sur les cartes. Ainsi au total, les 6 oasis couvrent environ 619 ha. C'est presque la moitié de la superficie totale selon les données de recensement du PDDO partagées par l'union des AGPO (1104 ha). La superficie moyenne par parelle et par Oasis a également été estimée sur les cartes et varie de 0,18 ha par parcelle dans l'oasis de Ijichane à 0,51 Ha dans l'oasis de Toungad (Tableau 7)
Les différences entre les superficies estimées sur les cartes et celles du recensement peuvent être dues aux raisons suivantes :

- Les données utilisées pour la cartographie datent de 2024 alors que les données de recensement sont de 2022
- Les faibles superficies estimées sur les cartes par rapport à celles du recensement pourraient être dues à la densité des palmiers. Les zones les moins denses pourraient ne pas être ressorties sur les cartes alors qu'elles peuvent être considérées dans les données de recensement. De plus les limites des oasis peuvent ne pas être très nettes sur les cartes

Tableau 8: Superficies des oasis selon les données de cartographie

Nom Oasis	Superficie totale en ha (données cartographie)	Superficie recensement	Superficie moyenne des parcelles (Ha)
Ijichane	105,39	161	0,18
Kenewal	16,04		0,40
Loudey	55,22	190	0,29
Terouane	263,19	91	0,49
Tirebane	42,65	109	0,28
Toungad	110,32	553	0,51
Total	618,93	1104	0,34

Conclusions et recommandations

L'étude a permis de rencontrer les principaux acteurs oasiens dans les 2 communes : Atar et Aoujeft, et de mettre évidence la richesse et le potentiel économique des systèmes oasiens de l'Adrar, fondés sur le palmier dattier, le maraîchage et les activités féminines de transformation et d'artisanat. Ces filières jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, la résilience face aux changements climatiques et la création d'emplois ruraux, notamment pour les femmes et les jeunes.
Cependant, elles demeurent fragilisées par plusieurs contraintes :

- Rareté de l'eau et dégradation des infrastructures hydrauliques
- Erosion hydrique entrainant le déracinement des palmiers et la perte de terres agricoles
- Faible structuration commerciale et absence d'outils modernes de stockage et de transformation
- Concurrence accrue des produits importés (dattes d'Algérie, légumes du Maroc et du Sénégal) ;
- Insuffisance de compétences techniques et de gouvernance au sein des coopératives ;
- Manque de financement et de soutien institutionnel durable.

Malgré ces défis, la dynamique locale portée par les AGPO, l'Union de l'Adrar pour l'Amana des Coopératives, et les coopératives féminines constitue un levier important pour une relance économique durable des oasis. Les plans stratégiques proposés ouvrent la voie à une structuration plus solide, inclusive et orientée vers la valorisation des ressources locales.

Les recommandations issues de la présente étude s'inscrivent dans la continuité des orientations du projet ADDOA, qui vise à renforcer la résilience, la durabilité et la valorisation économique du système oasien mauritanien. Elles traduisent la volonté des acteurs de consolider les acquis tout en répondant aux faiblesses identifiées lors du diagnostic. L'objectif global est de doter les unions, coopératives et acteurs locaux d'une feuille de route claire et opérationnelle leur permettant d'améliorer leurs performances économiques, institutionnelles et environnementales.
Ces recommandations reposent sur cinq axes stratégiques interdépendants :

- Le renforcement institutionnel et organisationnel ;
- L'amélioration de la production et de la productivité ;
- La valorisation économique, la transformation et l'accès au marché ;
- La gestion durable des ressources naturelles ;
- L'inclusion sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

1. Renforcement institutionnel et organisationnel

Le premier axe vise à renforcer la gouvernance, la structuration et la performance des organisations paysannes et coopératives féminines. Le diagnostic a révélé que, malgré un engagement fort des membres, la plupart des structures souffrent d'un déficit de professionnalisation, de faibles capacités administratives et d'une gouvernance insuffisamment participative.
La mise en œuvre de cette recommandation reposera d'abord sur la formation continue des dirigeants et gestionnaires des unions (Union des AGPO et Union Amana) ainsi que des coopératives membres. Ces formations porteront sur la gestion administrative et financière, la comptabilité simplifiée, la planification stratégique, le leadership, le marketing et la gouvernance associative. Les ONG Tenmiya et CARI, avec l'appui des services techniques du ministère de l'Agriculture, assureront

l'encadrement méthodologique et la formation initiale, tandis que les unions seront responsables de la mise en pratique et du suivi.
Il est également recommandé de créer des sous-unions à l'échelle communale ou départementale/Moughataa pour rapprocher les coopératives des organes décisionnels. Ce mécanisme permettra de renforcer la représentativité locale, d'améliorer la circulation de l'information et de faciliter la coordination des activités. Les communes joueront ici un rôle clé de relais institutionnel, garantissant l'intégration des organisations dans les dynamiques territoriales.
Par ailleurs, l'alphabétisation fonctionnelle, notamment pour les femmes membres des coopératives, devra être intégrée dans tous les programmes d'appui. Tenmiya et les services d'alphabétisation non formelle pourront développer des modules contextualisés axés sur la gestion, la lecture des registres, et la compréhension des procédures administratives.
Enfin, chaque appui matériel ou financier (projets agricoles, AGR, équipements) devra être accompagné d'une formation pratique en gestion et marketing afin d'assurer une utilisation optimale et durable des ressources.

Résultats attendus : à moyen terme, les unions et coopératives disposeront d'une gouvernance plus transparente, d'outils de gestion fonctionnels, et d'une meilleure capacité à planifier, négocier et gérer leurs partenariats.

2. Amélioration de la production et de la productivité

La durabilité du système oasien dépend de la modernisation et de la diversification des pratiques agricoles. Le projet ADDOA doit soutenir la mise à niveau technique des producteurs tout en préservant les savoirs traditionnels adaptés au climat aride de l'Adrar.
L'une des priorités consiste à promouvoir les technologies solaires pour l'irrigation et la gestion de l'eau. Le déploiement de pompes solaires et de systèmes d'irrigation localisée (goutte-à-goutte, micro-aspersion, californien) permettra de réduire la dépendance aux carburants et d'améliorer l'efficacité hydrique. Les services techniques régionaux assureront la supervision des installations, tandis que les unions feront le suivi de la maintenance.
Simultanément, il conviendra de diffuser des semences et plants améliorés, tout en protégeant la diversité génétique des variétés locales. Des pépinières communautaires gérées par les coopératives pourraient être mises en place, avec l'appui de Tenmiya et des services de l'agriculture et de l'environnement d'Atar, afin de produire des plants résistants et adaptés.
La formation technique continue des producteurs est un autre pilier de cet axe. Des sessions régulières sur les bonnes pratiques agricoles, la fertilisation biologique, la lutte intégrée contre les ravageurs et la gestion post-récolte devront être organisées par Tenmiya et des services de vulgarisation agricole.

Résultats attendus : une augmentation durable des rendements agricoles, une réduction des coûts énergétiques et hydriques, ainsi qu'une meilleure résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

3. Valorisation, transformation des produits et accès au marché

Cet axe vise à renforcer la chaîne de valeur des produits oasiens afin d'augmenter la valeur ajoutée locale et de garantir une meilleure rémunération aux producteurs.
La première étape consistera à réhabiliter ou créer des unités de transformation et de conditionnement pour les produits phares : dattes, légumes, couscous, produits dérivés du palmier et

cosmétiques naturels. Ces unités, gérées par les coopératives féminines ou en partenariat avec le secteur privé local, seront soutenues par Tenmiya et CARI en termes de formation technique, d'équipement et d'organisation de la production.
La création d'un label "Produits des oasis de l'Adrar" est également une action stratégique. Ce label mettra en avant la qualité naturelle, l'origine locale et les méthodes de production respectueuses de l'environnement. L'Union des AGPO sera chargée de piloter la démarche de labellisation avec l'appui du ministère du Commerce, tandis que CARI/Tenmiya contribuera à la formation sur les normes de qualité et le marketing territorial.
Parallèlement, une stratégie de commercialisation et de communication intégrée devra être mise en place pour promouvoir les produits oasiens sur les marchés urbains et touristiques. Cela inclut la participation à des foires, la création de points de vente collectifs et l'utilisation des réseaux numériques pour la promotion.
Pour soutenir la compétitivité, l'étude recommande également de faciliter l'accès au microcrédit et aux fonds d'investissement ruraux. Les unions, avec l'appui de Tenmiya, du MASEF et des partenaires financiers, devront négocier la mise en place de mécanismes de financement adaptés, tels que des lignes de crédit pour les femmes et les jeunes.

Résultats attendus : accroissement des revenus ruraux, diversification des débouchés commerciaux, création d'emplois féminins et émergence d'une image de marque forte pour les produits oasiens.

4. Gestion durable des ressources naturelles

La durabilité du système oasien repose sur la gestion rationnelle et concertée des ressources en eau, des sols et de la biodiversité. Cet axe recommande une approche intégrée combinant conservation, adaptation et innovation.
Il est essentiel de renforcer la gestion communautaire de l'eau à travers la mise en place de comités de gestion oasiens chargés de planifier les prélèvements, d'assurer la maintenance des pompes et de suivre l'état des forages. Ces comités, appuyés techniquement par les services hydrauliques, devront établir des règles locales de partage équitable de la ressource.
Des actions concrètes de lutte contre la salinisation et l'érosion hydrique doivent être engagées. Cela inclut la construction d'ouvrages antiérosifs (cordons pierreux, demi-lunes agricoles, diguettes), la réhabilitation des zones dégradées et des campagnes de reboisement. Ces activités pourront être mises en œuvre sous forme de "cash for work", permettant de générer des revenus pour les ménages vulnérables pendant la période de soudure.
La promotion des pratiques agroécologiques : rotation des cultures, compostage, gestion intégrée des ravageurs, sera assurée par Tenmiya et les unions, avec l'appui technique de CARI.

Résultats attendus : amélioration durable de la fertilité des sols, réduction des pertes hydriques, régénération des écosystèmes oasiens et renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique.

5. Inclusion sociale et autonomisation des femmes et des jeunes

L'un des fondements du développement oasien repose sur l'implication active des femmes et des jeunes dans la gouvernance et les activités économiques.
Les femmes, très présentes dans la production maraîchère et la transformation agroalimentaire, doivent être davantage représentées dans les instances décisionnelles. L'étude recommande la création de quotas de représentation féminine dans les organes de gouvernance notamment de

l'union des AGPO. Les programmes de formation devront inclure des modules spécifiques sur le leadership féminin, la gestion d'entreprise et la négociation commerciale.
Parallèlement, l'accès des femmes aux financements doit être facilité par la mise en place de fonds de microcrédit dédiés gérés localement avec le soutien des communes, et du MASEF
Les jeunes, quant à eux, doivent être encouragés à s'impliquer dans les métiers liés à l'agriculture, à la transformation et au commerce oasien. Des centres de formation ruraux et des programmes d'apprentissage technique devraient être créés, en partenariat avec les services de l'emploi et de la formation professionnelle.

Résultats attendus : autonomisation économique accrue des femmes, insertion professionnelle des jeunes, renouvellement générationnel des exploitations et consolidation de la cohésion sociale au sein des oasis.

6. Valorisation de la cartographie et outils de gestion

Enfin, la gestion durable du territoire oasien nécessite des outils modernes de planification. L'étude recommande la mise à jour participative et régulière des données cartographiques des oasis, en associant les AGPO, les coopératives et les services techniques locaux.
La création d'une plateforme interactive de visualisation et d'analyse regroupant les données géographiques, socio-économiques et environnementales permettra d'orienter les décisions et de suivre l'évolution des systèmes oasiens. Cette plateforme, fondée sur les travaux réalisés avec OpenStreetMap, serait hébergée et animée par Tenmiya/CARI, en lien avec les communes et les unions.

Résultats attendus : meilleure connaissance du territoire, planification concertée des actions et renforcement de la transparence dans la gestion locale.

Bibliographie

JICA, 2024 : The study on the development of the oasis zone in Islamic Republic of Mauritania

PDDO, 2016 : Evaluation de la performance du projet

Ministère de l'Agriculture, 2015 : Plan national de développement agricole (PNDA) 2015- 2025,

Ministère de l'économie et des finances, 2017 : Rapport final de l'étude sur les filières avicole, lait et dattes en Mauritanie

Ministère du Développement rural de la Mauritanie, 2012 : Rapport provisoire sur le recensement des palmiers dattiers en Mauritanie

Mohamed Lemine ABDE, Rapport de l'étude diagnostic des menaces et contraintes de l'écosystème oasien, Commune d'Aoujeft, Wilaya de l'Adrar

Tenmiya, 2025, Stratégie de développement durable des oasis de la commune d'Atar

Tenmiya, 2025, Stratégie de développement durable des oasis de la commune d'Aoujeft

UAGPO, 2019 : Busines Plan pour UNASOAD

UAGPO Adrar, 2022 ; Statistiques sur les oasis de l'Adrar

Annexe

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénoms	Titre et Structure	Contact
1	Sidi Ahmed	Président AGPO TerweneZire Président Union AGPO Adrar	49132797
2	Mohamoud Ahmed Jiddou Ali Saleh	Président AGPO Kenewal	41287370
3	Saadany Mohamed El Moctar	Union des coopératives agricoles des femmes d'Atar - ICFAA Présidente Coopérative Lemdayen M'Nassir	36123250
4		Coordinateur régional PDDO Adrar	22180650
5	Sidi Mahmoud :	Commerçant	22019382
6	Sidi Tashfir :	Commerçant	44512875
7	Maloum Gué :	Commerçant	49132049
8	Ahmed Mamoud Rhami	Commerçant	46550209
9	Khadijétou Mint Tatou	Présidente Union des coopératives féminines : Union de l'Adrar pour l'Amana des coopératives	27224361
10	Maiam Nourhoud	Coopérative Douerratt	22202636
11	Dahida Saleh	Cooperative Teyarett Sabah El Kheir	37404458
12	Hindou Mohamed Taya	Touheyvindah Sabah El Kheir	36194300
13	Douha Mahmoud M'Barek	El Guetna 1	46849966
14	Rabia Ammy	Tounkharada	46061731
15	Siniya Eleya	Greynatt	41353035
16	Hindou Boubou	Tifougui	46459663
17	Neina Dah Cheine	El Haya	46917981
18	Aminetou Brahim Eibid	Tifarhé	47020339
19	El Alya Hatrati	Ribh El Wava	22045633
20	Mariam Douik	El Baraka 2 Ouadane	44446034
21	Bamba Elemine	N'Zhamma 1	46523409
22	Fatimetou Ahmed Abedl Aziz	Nissa Zira Hamra	46849931
23	Fadimetou Mohamed Alya	El Barakat	44511835
24	Moutaha Lalla Habat	Tawvik	47221754
25	Majouba, Charif Hachem ,	Café House	36604117
26	Fatimetou Mohamed Barek ,	Entreprise couscous	37038524
27	Fatimetou Dah Omar ,	Henna Bint Adrar	43913238
27	Rabia Brahim Ahmed Zeine ,	Patisserie Caramel	46364767
29	Majouba Mohamed Soueddi ,	Laiterie Tayba	27989613
30	Houssein Vall Maham, ,	Chef de service Aménagement (Agiculture)	36112237
31	Mariam Sidi Mohamed Abeid,	Coopérative ERIZH	36848142
32	Fatouma Ahmed Bakha :	Coopérative ERIZH	41672463
33	Sabia Mohamed Abdellahi Baddad,	Coopérative ERIZH	20200373
34	Zeinabou Ahmed Abeid	Coopérative ERIZH	27808026
35	Zeinabou Houd;	Coopérative ERIZH	36266920

36	Mahjouba Sidia,	Coopérative ERIZH	34969634
37	Sabia Abdel Kader,	Coopérative ERIZH	34048010
38	Zeinabou Benane,	Coopérative ERIZH	27234205
39	Loubnane Sidia	Coopérative ERIZH	31191931
40	Dikkouma Houd,	Coopérative ERIZH	22717293
41	Tabaha Ahmedna	Coopérative ERIZH	36019669
42	Hafsa Benane	Coopérative ERIZH	41708512
43	Lalla Knallah	Coopérative ERIZH	36153236
44	Fadimetou Bouto ,	Itihad Kenewal	37186460
45	Mana Boutou	Itihad Kenewal	46466205
46	Fatimetou Saleck :	Itihad Kenewal	48654410
47	Mouftaha Mahfoud	Itihad Kenewal	37950003
48	Salaka Mohamed	Itihad Kenewal	48662018
49	Mariam Boutou	Itihad Kenewal	41009133
50	Dadda Hayar	Itihad Kenewal	
51	Sultana Chouik	Itihad Kenewal	48508150
52	Rabia Abeid	Itihad Kenewal	38293024
53	Khadija Ahmedi	Itihad Kenewal	49561703
54	Mbarka Mahamet	Itihad Kenewal	46577277
56	Mohamed Salem Cheikh	Laboratoire des dates	46464417
57	Mohamed Soueidy, ,	Président AGPO Ijichane	46003211
58	Mohamed Brahim Demba	SG AGPO Loudey	36600081
58	El Mokhtar Hamoud Ehbeid, ,	Président AGPO Tirebane	37 74 34 87
60	Sidi Mouloud Moctar Samba	Président AGPO Toungad	47884799
61	Amina Mohamed Mokhtar Ahmed	Zeina al-Ism Igchan	32160323
62	Fatma Abdallah Sidina	Foum el-Mengaa	47586246
63	Amina Mohamed Soueidi	Al-Intaj Aoujeft	48311312
64	Amina Mohamed El-Amine Talebeh	Al-Khayr Lekleib Igchan	47064672
65	Selma Sidi Maazouz	Et-Touik al-Madina Igchan	49343409
66	Mariem Mohamed Abdelrahmane Laanaya	Chams Eddine al-Madina Igchan	47429555
67	Aïcha Debdab Ahmed Wahn	Ennajah Lekleib	46443269
68	Khadija Sidi Mahmoud Salem	El-Jadida Lekleib	48109941
69	Asdeyka Talebeh	El-Baraka wa et-Tayssir	–
70	Fatma Salem Salem	El-Fath Tiyadert	–
71	Amina Mohamed Cheikh Sley	Ghasabtoum Aoujeft	48607759
72	Salem Mahmoud Massoud	As-Salam pour l’unité et le progrès	34841506
73	Mariem Ahmed El-Ball	An-Nasr	41364440
74	Fatma Mohamed Massa	At-Tali‘a al-Mengaa	44446479
75	Bint Massoud	Al-Ighatha Aoujeft	44446479
76	Fatma Salem Salem	At-Tawfiq Aoujeft	32120359
77	Mariem Boubacar	An-Nasr Aoujeft	49212201
78	Yagouta Maysara al-Mabrouk	Al-Ighatha Kseksou	46565285
79	Zeinab Mohamed El-Amin es-Salek	Projet El-Khayr Amzaki	46512666
80	Fatma Hamoud El-Hamad	Tevragh Zeina n°1 Aoujeft	22085980

Annexe 2 : BDD des acteurs oasiens

Base de données acteur_Atar_Aoujeft

Annexe 3 : TDR de l'étude

TDR activité 112 + 121.pdf

Annexe 4 : Photos

Voir lien Drive

Annexe 5 : Cartes

Voir lien Drive

Annexe 6 : Outils renseignés et synthèses des entretiens

Voir lien Drive